

Volatilité des prix internationaux agricoles et alimentaires et libéralisation en Afrique du Nord

Lemeilleur S., Lerin F., Petit M.

in

Abis S. (coord.), Blanc P. (coord.), Lerin F. (coord.), Mezouaghi M. (coord.).
Perspectives des politiques agricoles en Afrique du Nord

Paris : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 64

2009

pages 9-49

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=801108>

To cite this article / Pour citer cet article

Lemeilleur S., Lerin F., Petit M. **Volatilité des prix internationaux agricoles et alimentaires et libéralisation en Afrique du Nord**. In : Abis S. (coord.), Blanc P. (coord.), Lerin F. (coord.), Mezouaghi M. (coord.). *Perspectives des politiques agricoles en Afrique du Nord*. Paris : CIHEAM, 2009. p. 9-49 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 64)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Volatilité des prix internationaux agricoles et alimentaires et libéralisation en Afrique du Nord

François Lerin CIHEAM-IAMM
Sylvaine Lemeilleur CIHEAM-IAMM
Michel Petit CIHEAM-IAMM

I – Introduction

Après une longue période de baisse tendancielle et de relative stabilité, les cours mondiaux des matières premières agricoles et des produits alimentaires amorcent une phase de hausse sensible au cours des années 2005-2006. Cette période de hausse a débouché sur une véritable flambée des cours en janvier-juin 2008 qui, augmentant le coût de l'alimentation (alors que celui de l'énergie atteignait des sommets historiques), a provoqué une série de mouvements sociaux médiatisés sous le terme « d'émeutes de la faim », notamment dans la rive sud du bassin méditerranéen. Cependant, cette hausse s'est ensuite transformée en une baisse, tout aussi spectaculaire. En quelques mois (juillet-janvier), les cours se sont brutalement repliés. Cette chute des prix sur les marchés agroalimentaires a été l'une des conséquences de la crise bancaire qui s'est rapidement propagée à « l'économie réelle » pour déboucher sur une récession économique mondiale, sans précédent dans tout l'après Deuxième Guerre mondiale...

La première partie de cette séquence a été désignée, non seulement dans la presse ou par les mouvements sociaux, politiques et syndicaux, mais aussi par la majorité des organismes multilatéraux spécialisés, de « crise alimentaire », en raison de son impact sur une fraction non-négligeable de la population mondiale. Même si les médias n'en parlent plus beaucoup, la plupart des experts sont convaincus que la baisse récente des prix ne marque pas la fin de cette crise alimentaire.

Cette crise ouvre, ou réouvre, deux champs de réflexion :

- celui concernant la place de l'agriculture et du développement à la fois dans l'agenda international des questions globales et de la coopération, comme dans les priorités nationales. On a, en effet, assisté au cours des deux décennies passées à une diminution notable de l'aide au développement consacrée à l'agriculture, dans les organismes multilatéraux comme dans les agences bilatérales. Cette désaffection venait conforter ou renforcer celle de la majorité des gouvernements nationaux pour ce secteur et ses problèmes ;
- celui concernant les risques grandissants liés à l'aléa que représente la volatilité des prix sur les marchés mondiaux pour des économies qui sont désormais largement ouvertes sur l'extérieur. En effet, après avoir longtemps sanctuarisé leur agriculture, les pays méditerranéens, sur les deux rives, ont été sommés (et ont accepté) de participer à un régime commercial international de plus en plus libéralisé – même si l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), qui forme l'ossature de ce régime, n'a pas réussi à conclure son dernier round de négociations (celui de Doha) en particulier en raison des questions agricoles.

Ces deux questions sont en partie liées en ce sens que le secteur agricole, notamment dans les pays de tradition rurale ou à forte population rurale et de petite propriété, est sans doute un des secteurs où l'intervention publique et les mesures de soutien et d'accompagnement sont les plus fréquentes et probablement les plus nécessaires. Or, les politiques de libéralisation du

commerce extérieur et la libéralisation mondiale du régime commercial, se sont accompagnées de politiques de libéralisation « en interne ». Ces politiques avaient pour objectifs de restaurer ou d'instaurer des équilibres macro-économiques et de limiter l'intervention de l'Etat dans le secteur productif et dans l'administration des prix et des flux. Même si cette libéralisation n'a été que partielle, ou peut-être même parce qu'elle n'a été que partielle, les outils de couverture des risques sont peu nombreux et de faible amplitude et les outils de compensation des pertes sont faiblement dotés de moyens financiers (sauf dans le cas des pays à forte rente pétrolière). Dès lors, ce qu'il est maintenant convenu d'appeler la « crise alimentaire » et sa transformation actuelle en une dépression économique mondiale, remettent-elles en cause le mouvement général de libéralisation qui a été un fondement essentiel des grands débats de politique économique dans les quatre pays étudiés ?

La double question - vulnérabilité à l'ouverture commerciale / performance et organisation du secteur agricole - est revenue au cœur des débats sur le développement. Elle prend la forme d'une re-formulation de la question de la « sécurité/souveraineté alimentaire » et du développement agricole pour ces raisons conjoncturelles mais aussi à partir d'analyses de moyen et long terme comme en témoigne le Rapport sur le développement dans le monde (RDM) de 2008 de la Banque mondiale (*L'agriculture au service du développement*) et les interventions de nombreuses agences spécialisées, telles que les alertes et les initiatives formulées par le Ciheam pour la région méditerranéenne (Hervieu, 2006 ; Méditerranée, 2008 ; Hervieu et Abis, 2008). Elle est également un nouveau contexte d'appréciation des politiques économiques de libéralisation en interne et en externe qui ont été menées au cours des décennies passées.

Pour aborder ces questions nous avons, dans ce chapitre, adopté la démarche suivante :

- caractériser la nature de l'aléa et spécifier les caractéristiques de « cette crise-là ». Il s'agit en particulier de savoir si cette forte volatilité peut être considérée comme structurelle ou comme un simple effet d'une séquence très particulière ;
- s'interroger sur la transmission de l'instabilité des prix internationaux dans les systèmes agroalimentaires nationaux dans le cas de deux filières particulières : les céréales et le lait ;
- caractériser l'exposition à l'aléa « marché international » des quatre situations nationales étudiées et identifier plus précisément la nature des risques encourus, par qui et sous quelle forme ;

II – « Cette crise-là » ...

"Was 2008 an aberration or a year of foreshadowing major new trends in food prices and if so, how should the international community respond?"

Préface d'Achim Steiner, au rapport de l'Unep, *The environmental Food Crisis* (Nelleman, et al, 2009).

Apprécier la nature des risques encourus pour les pays concernés par l'étude et leur vulnérabilité face à ces risques est rendu difficile par le fait que plusieurs cyclicités et donc différents types d'instabilités ou de volatilités sont en cause. Il s'agit d'une part des cycles de l'économie mondiale dans son ensemble (activité, commerce) – mais qui est variable selon les secteurs et les régions. D'autre part, les prix sur les marchés internationaux de produits agricoles obéissent à des cycles propres, liés aux relations offre/demande sur chacun de ces marchés, bien qu'il existe, en raison des modèles techniques et des substitutions possibles, des effets d'un marché sur l'autre. Ainsi, par exemple, les prix du soja et du maïs ont connu des hausses spécifiques dans le milieu des années 1990, au début des années 1980 et au milieu des années 1970 (Abott, 2008), sans relation avec les autres marchés des produits agricoles et alimentaires. Enfin, l'ensemble des matières premières (matières premières agricoles, produits

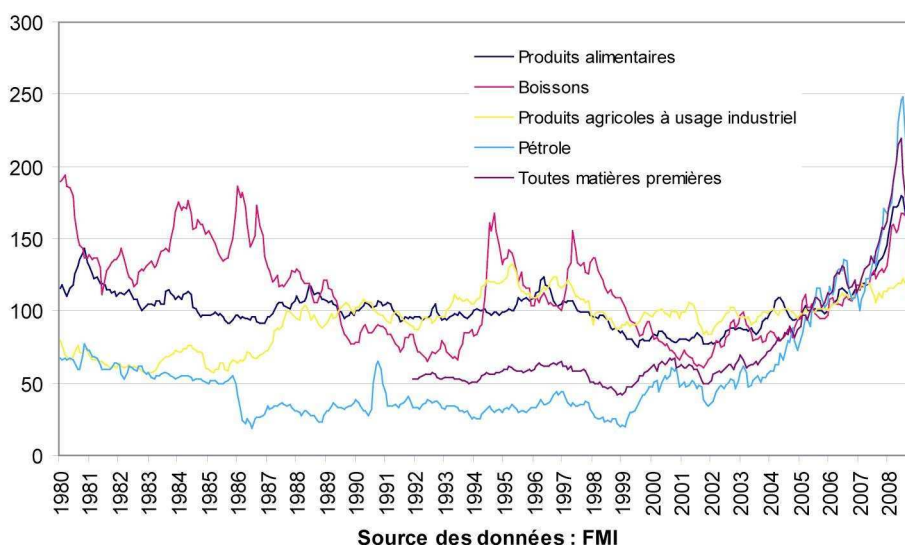
alimentaires, énergies, produits miniers) peuvent connaître des « co-évolutions », c'est alors l'ensemble des produits de ces marchés qui subit une hausse.

1. Une « flambée » des prix exceptionnelle

Le *Global Economic Prospects 2009 – Commodities at the crossroads* de la Banque Mondiale, en analysant l'évolution des marchés sur longue période, note que la période que nous venons de vivre constitue un événement rare : cette période figure parmi les trois hausses de l'après Deuxième Guerre mondiale, après celle de 1951 (reconstruction) et celle de 1974 (premier choc pétrolier).

Cependant, tous les prix des matières premières agricoles n'ont pas évolué de la même façon : certains produits ont flambé (lait, blé, riz, huile de palme, maïs, soja,...), d'autres sont restés beaucoup plus stables (viandes, sucre, thé). Il n'en reste pas moins que les indices agrégés pour les produits alimentaires, élaborés par le FMI, indiquent une très forte augmentation sur la période 2004-2008. La figure 1 montre que ce sont les prix des matières premières agricoles destinées à un usage industriel qui ont le moins subi la tendance haussière.

Figure 1 : Indices mensuels des prix courants des matières premières (2005=100)



Source : Voituriez (2009)

Autre point majeur en terme d'impact de cette instabilité sur les économies des pays du Maghreb, la hausse ne concerne pas seulement les prix des matières premières agricoles mais surtout ceux de l'énergie (carburants, transport, énergie domestique, ... ce qui a amplifié la pression sur les revenus) et plus généralement toutes les matières premières, notamment les produits miniers. Les analystes relient en général cette pression à la hausse à la forte croissance économique mondiale, notamment dans les pays dits « émergents » et aux anticipations de la demande pour la production de biens industriels dans ces pays, pour la consommation nationale comme pour l'export.

2. Les causes de la hausse des prix des produits alimentaires 2004-2008

Six types de causes sont évoqués dans la littérature sur cette conjoncture de hausse, les trois premiers sont classiques (a,b,c), tandis que les trois derniers (regroupés dans la paragraphe d) sont particuliers à ce cycle de hausse.

A. La relation offre/demande : une demande en croissance plus soutenue que celle de la production

Augmentation de la demande : la demande alimentaire a été, au cours de la décennie passée, soutenue par l'augmentation régulière de la population mondiale, l'augmentation des revenus et une forte croissance économique globale, notamment dans les pays émergents (en particulier la Chine et l'Inde). Cette croissance de la demande n'a pas connu d'événement spectaculaire, comme l'avaient été par exemple au début des années 1970 les achats massifs des soviétiques sur le marché mondial du blé, entraînant une hausse quasi-généralisée sur les marchés agricoles. On est en présence d'une hausse continue et stable de la consommation, qui n'est satisfaite que marginalement sur le marché mondial, l'essentiel de la demande étant comblé par les productions nationales (11% seulement de la production mondiale de céréales fait l'objet de commerce international – commerce intra-communautaire compris). Notons également, contre une idée parfois répandue que les pays émergents (Chine et Inde en particulier) n'ont pas joué un rôle déterminants dans cette augmentation de la demande. Ces deux pays sont d'ailleurs restés excédentaires nets en produits agricoles au cours de la période récente.

Défaut de l'offre : le défaut d'offre sur le marché international des pays exportateurs a également participé à la tension sur les prix. Les aléas climatiques jouent encore un rôle important sur les niveaux de production et l'on évoque la double année de sécheresse australienne en 2006/07 combinée à l'excès de pluie en Europe provoquant, à l'échelle mondiale, une baisse de la production en 2006 (-1,6%). Cependant, les événements climatiques et leurs impacts sur la production sont, en général, compensés par le fait que « les greniers à blé » sont situés dans les parties tempérées des hémisphères Sud et Nord, et que s'opère une sorte de péréquation non seulement des bonnes et des mauvaises années, mais aussi des bonnes et des mauvaises régions. Comme dans le cas de la demande, aucun événement spécifique, aucune « catastrophe naturelle », n'explique réellement, du côté de l'offre, la tension sur les prix d'autant que les récoltes 2007 et 2008 en céréales ont été exceptionnelles. Dit d'autre manière : les aléas climatiques enregistrés en 2006/2007 ont aggravé la situation de tension offre/demande, ils ne l'ont pas créée.

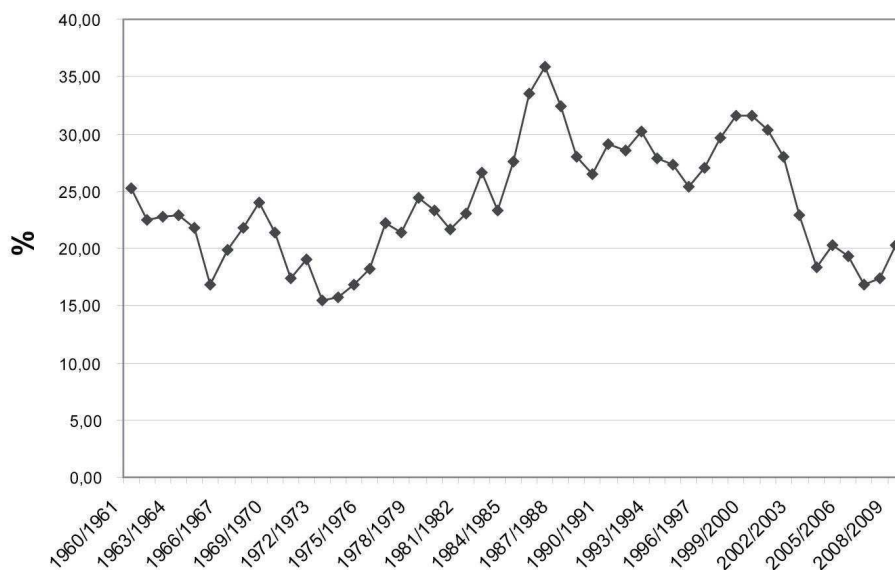
Il faut donc se tourner vers d'autres facteurs structurels et en particulier le désengagement des politiques publiques de l'agriculture dans de nombreux pays en développement, comme le retrait des bailleurs de fonds internationaux et bilatéraux, souligné par ailleurs dans le *Rapport sur le développement dans le monde* de 2008 déjà cité – constat qui peut être perçu comme une autocritique. L'agriculture est ainsi passée de 20% de l'aide publique au développement, au début des années 1980, à seulement 3% en 2007 (laastd, 2008), alors même que l'aide publique au développement baissait en valeur absolue.

Cette baisse de l'investissement dans le secteur agricole dans de nombreux pays s'accompagne probablement d'une situation complexe de stagnation de l'évolution des rendements pour de nombreuses cultures depuis une quinzaine d'année.

Les stocks : une discussion est en cours (voir Abbot, 2008 ; Trostle, 2008 ; Voituriez, 2009; Piesse & Thirtle, 2009) sur le rôle des stocks : y-a-t-il eu une modification des comportements de certains pays et de certains acteurs de l'agroalimentaire expliquant la diminution des stocks et donc une plus grande « nervosité » des marchés ? Quoiqu'il en soit les prix comme résultantes du rapport offre/demande sont plus tendus dans cette situation de faibles stocks - d'autant que dans ce secteur agricole les élasticités-prix de l'offre et de la demande sont très faibles à court terme. Cette baisse des stocks mondiaux de céréales est particulièrement nette à partir de la campagne 2001/02, alors que les décennies 1980 et 1990 avaient connu des

niveaux élevés (figure 2), notamment en 1985-1987 au plus fort de la « guerre du blé » entre les USA et l'Europe. Ensuite les stocks se stabilisent aux alentours de 27% de la consommation mondiale annuelle pour s'effondrer par la suite et atteindre en 2007-2008 des niveaux historiquement bas. Même si les stocks ont progressé en 2009 à la suite d'une bonne récolte mondiale, le niveau resté bas (20%) laisse présager d'une certaine « nervosité » des marchés.

Figure 2. Stocks mondiaux de céréales (en pourcentage de la consommation annuelle mondiale de céréales)



Source : élaboré à partir des données USDA.

B. L'effet énergétique

L'augmentation des prix du pétrole a un effet mécanique sur les coûts de production, notamment dans les grands pays agro-exportateurs où la mécanisation est importante et où les travaux du sol, les récoltes, le transport et une partie de la transformation se font essentiellement à base d'énergies fossiles. L'augmentation du prix de l'énergie renchérit également celui des fertilisants (et dans un certain nombre d'économies paysannes conduit à diminuer leur utilisation et donc la production) d'autant que d'autres prix de matières premières, comme les phosphates, augmentent dans le même temps (« co-mouvement »). Le prix du carburant est également très important pour les captures de poissons (source importante de protéines dans certaines régions et régimes alimentaires) et le transport de cette marchandise... Enfin, le prix de l'énergie augmente également les coûts de frets et, dans le même temps, il rend les utilisations énergétiques des cultures plus attractives. Or, les prix du pétrole ont amorcé depuis 2004 une hausse continue (graphique n°1) qui s'est achevée le 24 juillet 2008 sur la cotation la plus élevée jamais atteinte par le baril : 143 dollars. Mitchell (2008) estime que les prix de l'énergie ont contribué entre 15/20% à l'augmentation des coûts de production alimentaire aux Etats-Unis.

C. L' « effet dollar »

Un certain nombre d'analyses soulignent également l'impact haussier de la dépréciation du dollar par rapport aux autres monnaies et en premier lieu vis-à-vis de l'Euro – particulièrement sensible dans ce cas à partir de 2002. L'étude de la *Farm Foundation* déjà citée (Abbott et al, 2008.) indique que, pour la période 2002-2008, les prix des « grains » (maïs, blé, riz, soja,...) ont connu une hausse trois fois supérieure en dollars nominaux à celle constatée pour un panier de monnaies d'échange déflatées (dont l'Euro). L'étude conclut : « *While 2006/2008 appears to be closely linked with dollar depreciation, and the mid-1990s price run-ups were mostly due to crop shortages or international demands. The 1970s to mid-1980 appear to incorporate a mix of these forces. (...) The weak dollar linkage appears to be stronger now than it was in the past* » (Abbott, 2008). Cette liaison entre valeur relative du dollar et prix des cotations des matières premières – dont les matières premières agricoles – est imputable à des facteurs macro-économiques (dette et déficit commercial américain notamment) et à des comportements complexes de « traduction » des cotations en monnaies nationales, par les opérateurs des marchés et des industries.

D. Les nouveaux facteurs

Les politiques de soutien aux biocarburants : on sait que ces politiques ont offert, d'une part, la possibilité de créer une source « renouvelable » de production d'énergie liquide face à l'augmentation des prix des énergies fossiles, et, d'autre part, une porte de sortie, notamment aux Etats-Unis et en Europe pour les grandes cultures, autrefois largement subventionnées à la production et à l'export, mais dont les dispositifs de soutien sont désormais contestés à l'OMC. Cette nouvelle demande est devenue significative en Europe comme aux Etats-Unis au cours de ces années de hausse. Dans la dernière campagne 2007/08, le bioéthanol américain a capté 81 millions de tonnes de maïs, soit presque le quart de la production étasunienne. Le Canada, la Chine et l'Union européenne ont utilisé quelque 5 millions de tonnes de maïs additionnelles portant le total utilisé à 86 millions de tonnes, soit environ 11% de la production mondiale de maïs. Il faut ajouter qu'environ 7% des approvisionnements en huiles végétales ont été absorbés par le biodiesel en 2007 et qu'environ un tiers de l'augmentation de la production lui est imputable (UE, USA, Argentine, Australie, Brésil) : soit 8,2 millions sur 132. Or, selon Mitchell (2008) dans une note élaborée pour la Banque Mondiale : « *The increases in biofuels production in the EU, US and most other biofuels-producing countries have been driven by subsidies and mandates* ».

La spéculation financière : souvent évoquée dans les hausses ou les baisses des cotations, l'utilisation des marchés à terme a tendance dans certaines analyses « grand public » à être assimilée à une « spéculation », alors que les opérateurs et les économistes y voient une possibilité de couvrir les risques liés à l'instabilité des prix... Un certain nombre d'analystes se sont penchés sur cette question à propos de la crise récente et en ont déduit qu'il existait, d'une part, un effet de report de fonds financiers spéculatifs, inquiets des performances rencontrées ailleurs (notamment sur les marchés incluant des créances toxiques), et, d'autre part, une modification de la régulation étasunienne dérégulant les interventions sur ces marchés des opérateurs « non-physiques ». Master et White (2008) ont montré l'importance de ces activités dans la période qui nous occupe. Pour faire bref, il semble avéré que des opérateurs non-physique sur des positions dites « courtes » sont massivement intervenus sur ces marchés agricoles pour y prendre des positions financières et tirer profit de la hausse. Or, comme le notent Piesse et Thirtle (2009), quand les stocks sont bas « *there will upward volatility and indeed, if there are no stocks that can be unloaded to destroy the position of those who speculate on rising prices, then the speculators will be proved right* ». Dès lors ces marchés, au lieu de constituer un outil de couverture du risque pour les opérateurs physiques est devenu le lieu d'une aggravation de l'aléa.

Master, dans une audition au Sénat (Master, 2008), estime que cette activité spéculative aurait coûté pas moins de 110 milliards de dollars à l'économie américaine, soit une ponction sur

chaque ménage américain de l'ordre de 846 dollars – en particulier via les hausses de prix du pétrole et de l'alimentation. Sa conclusion est que « *L'effet de cette activité a été de déstabiliser une économie déjà fragile et affaiblie. La bulle des matières premières a amplifié les effets de la bulle immobilière et de la crise financière, rendant la situation beaucoup plus grave et provoquant davantage de faillites, plus de pertes d'emplois et d'action en justice que jamais auparavant (...) tout cela aurait pu (?) être évité si des limites aux prises de positions spéculatives avaient été mises en place sur les marchés des dérivés de matières premières.* ». Le calcul n'a pas été, à notre connaissance, fait pour les pays qui nous concernent dans cette étude, mais l'on comprend que ce genre de « ponction » sur les revenus a d'autant plus d'impact que l'énergie et l'alimentation jouent un rôle important dans la consommation des ménages.

L'utilisation aggravante de mesures de sauvegarde. Enfin, pour clore sur les causes de la hausse des prix, il faut indiquer le facteur aggravant qu'a constitué la mise en place, au plus fort de la hausse, de politiques de restriction des exportations menées par plusieurs dizaines des plus importants pays exportateurs-consommateurs pour protéger leur marché intérieur : en juillet 2007, par exemple, l'Ukraine met en place un embargo sur ses exportations de blé ; en octobre 2007, l'Inde interdit les exportations de riz (excepté pour le riz basmati) ; début 2008, l'Argentine réduit le nombre de licences d'exportation de blé et la Russie augmente de 40% les taxes à l'exportation ; début avril, c'est au tour de l'Égypte d'interdire les exportations de riz, etc.

3. La crise systémique mondiale et le repli brutal des cours

Passé cette période de flambée, les marchés mondiaux de matières premières se sont brutalement repliés et notamment celui du pétrole. Avant même la fin de l'année 2008 (pendant laquelle le pétrole avait connu son record historique de 143 dollars en juillet), le brut s'effondrait à près de 30 dollars en décembre... pour se stabiliser à un niveau légèrement supérieur. Il n'en reste pas moins donc que le prix a été divisé par plus de quatre en moins de cinq mois, soit une « pente » inédite dans toute l'histoire du produit. Les prix des autres matières premières – y compris agricoles – ont suivi. Mais au contraire des prix de l'énergie fossile, les prix des matières premières agricoles ont « résisté » et sont restés à des niveaux supérieurs à ceux de 2004. C'est dire que la baisse des cours, pris dans la tourmente de la crise économique mondiale, n'a pas complètement aboli la tension sur les prix agricoles. Dit d'une autre manière : en dépit de prévisions de croissance en baisse pour l'ensemble de l'économie mondiale et en régression pour la quasi-totalité des pays de l'OCDE (ce qui devrait entraîner une diminution de la croissance de la consommation mondiale totale), un certain nombre de marchés restent encore sous tension.

En règle générale les expertises sur les perspectives des marchés mondiaux notent que, dans leur ensemble, les marchés des produits agricoles devraient connaître des cours soutenus sur le moyen terme. C'est notamment le cas de l'étude OCDE-FAO (2008) qui estime que ce devrait être le cas pour la décennie à venir, le temps de reconstitution des stocks. Mais cela n'exclut pas des évolutions contrastées marché par marché, qui peuvent avoir des incidences variables en fonction des besoins d'import ou des produits exportés par les différents pays de l'étude.

La hausse des cours n'avait, selon le FMI (Helbling, 2008), laissé que l'Algérie comme « grand gagnant » dans le groupe d'économies que nous étudions, c'est-à-dire avec un gain de balance commerciale supérieur à 1% du PIB de 2006. Le Maroc et la Tunisie étaient classés parmi les « grands perdants » (la dégradation de la balance commerciale leur faisant perdre plus d'un pour cent de leur PIB 2006) ; l'Égypte étant qualifiée de « petit perdant » (moins d'un pour cent). La crise économique mondiale, que certains avaient jugé, imprudemment, ne pas devoir se diffuser dans les pays « émergents » et plus généralement aux pays à revenus intermédiaires que sont les pays de l'étude, affecte aujourd'hui l'ensemble de l'économie mondiale.

Quelques effets attendus pour ces pays doivent être gardés en mémoire pour la suite de ce chapitre :

- les importations des pays développés vont diminuer, y compris pour les produits agricoles. Le commerce mondial va se contracter de 2,1% en 2009 selon l'expertise de la BM (World Bank, 2009.) ;
- la crise financière en contractant le crédit affecte directement les investissements dont ceux destinés aux pays en développement, ce qui « *devrait entraîner une baisse de la croissance de l'investissement dans les pays en développement. Cette dernière, qui était de 13% en 2007 ne dépassera pas 3,5% en 2009, selon les prévisions : une baisse lourde de conséquence étant donné que la croissance de l'investissement contribue pour un tiers à la croissance du PIB.* » ;
- le chômage va augmenter dans les pays européens et l'emploi sera également mis sous pression dans les pays du Golfe dont l'activité économique est en réduction. Le travail immigré en fera bien sûr les frais et les implications seront importantes, étant donné le poids, pour les quatre pays, des transferts des travailleurs émigrés, en particulier pour les économies rurales.

En conclusion, il est évident que la chute des prix internationaux des produits de base agricoles et alimentaires est, à première vue, une bonne nouvelle pour les économies agroalimentaires importatrices du Maghreb et notamment pour le Maroc, la Tunisie et l'Egypte - d'autant qu'elle s'accompagne d'une forte baisse des prix de l'énergie. Cette dernière est évidemment une mauvaise nouvelle pour l'Algérie. La relation perdant/gagnant citée plus haut est donc exactement opposée dans ce brutal retournement de la conjoncture internationale. Mais, dans l'ensemble, la conjoncture n'est pas favorable : d'une part, les pays pétroliers perdent leur rente et sont obligés, comme l'Algérie, de réviser à la baisse leurs programmes d'investissement et, d'autre part, les autres, qui ont été lourdement affectés par la flambée de 2008 des prix de l'énergie et la crise alimentaire, ne disposent pas de moyens budgétaires suffisants pour mener les politiques dites « de relance » qu'appellerait le repli économique mondial généralisé.

III – Politiques de sécurité alimentaire et transmission des prix

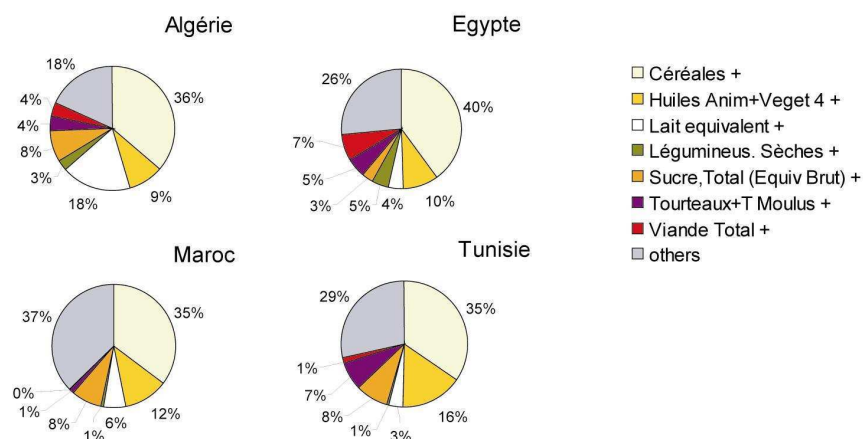
Pour comprendre l'impact de l'aléa « prix internationaux » sur les systèmes de prix agroalimentaires, il convient de savoir quelle est la relation entre prix internationaux et prix domestiques, et d'évaluer la nature de la transmission des prix mondiaux aux prix à la consommation et à la production. Dans cette partie nous nous sommes interrogés sur les mécanismes de moyenne période en observant les séries annuelles de prix à partir de 1990. Nous avons ensuite collecté des informations concernant la hausse des prix de 2008 et nous nous sommes interrogés sur les mécanismes spécifiques liés à cette période de hausse rapide.

Dans les faits, les barrières à la transmission des prix sont multiples. Premièrement, il existe des barrières institutionnelles. Les Etats peuvent mettre en place des politiques de régulation des prix intérieurs empêchant la transmission des prix internationaux au niveau national, c'est souvent le cas des politiques alimentaires qui maintiennent les prix bas à la consommation. Deuxièmement, il existe des barrières organisationnelles liées aux coûts de transport et aux coûts d'intermédiation. Par exemple, le manque d'infrastructure de transport, la saisonnalité des importations, l'existence ou non de filières commerciales connectant les différents marchés entre eux (Gérard *et al*, 2008) ainsi que les asymétries d'information sur les prix permettant à certains acteurs de prélever des rentes diverses,... autant d'obstacles aux flux commerciaux et à la transmission des prix.

Dans cette partie, nous étudions la question de la transmission des prix internationaux dans les économies nationales des quatre pays de l'étude. Etant donné l'équation complexe que représente la construction du prix au niveau national (qui n'est pas le centre de notre propos

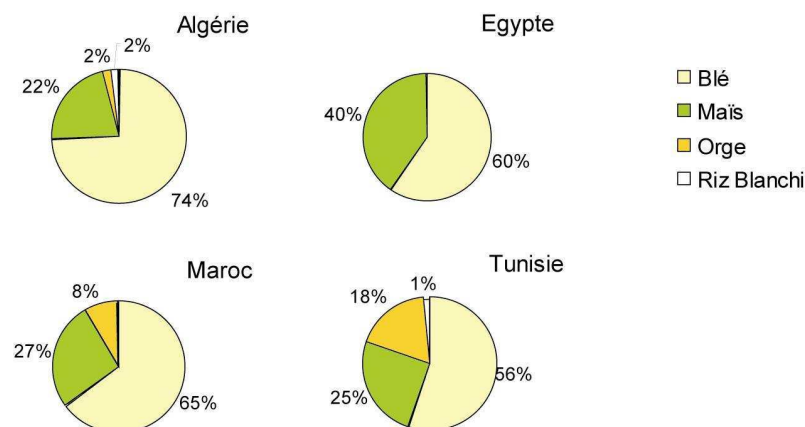
ici), nous abordons cette question par une analyse qualitative des données. Nous avons choisi d'étudier les filières céréales et lait dans ces pays. Il s'agit en effet des produits les plus importants dans la composition des importations et, par ailleurs, ce sont des composants importants de la sécurité alimentaire des populations. Dans le cas des céréales, qui représentent la part la plus importante des importations alimentaires (35 à 40%¹ - figure 3) et qui sont à la base de la diète alimentaire, nous choisissons d'analyser les données de prix du blé dur et du blé tendre (figure 4). Outre leur importance en termes de composition des importations en valeur pour ces pays, la quantité de céréales importée représente également de 35 à 75% des besoins pour leur consommation nationale (cf chapitre 3). Nous avons également analysé la transmission des prix des produits laitiers étant donné leur importance dans la nutrition (sécurité alimentaire) et les niveaux non négligeables dans les importations (figure 3) –même si les quantités importées ne représentent pas nécessairement une part importante des besoins des consommations nationales (de 10 à 60% ; cf chapitre 3).

Figure 3 : Répartition en valeur (US dollars) des principaux produits agricoles d'importation (moyenne 2002-2006).



Source : Elaboré par le CIHEAM-IAMM à partir des données de FAOSTAT, 2008

Figure 4 : Répartition en valeur (US dollars) des principales céréales importées (moyenne 2002-2006)



Source : Elaboré par le CIHEAM-IAMM à partir des données de FAOSTAT, 2008

Pour chacun de ces produits nous utilisons plusieurs séries de prix de la base de données internationale FAOSTAT et des statistiques nationales recueillies par les experts locaux². Nous comparons ces séries de prix pour approcher la question de la transmission des prix :

1. prix CAF en monnaie locale³,
2. prix à la consommation dans la capitale. Ce sont les prix des produits transformés, prêts à la consommation, qui sont donc collectés (exemple : farine de blé, pain, semoule, lait conditionné...)⁴,
3. prix aux producteurs (ou aux marchés de producteurs) pour les produits locaux.

Les séries longues de prix utilisées sont des moyennes annuelles pour étudier la transmission des prix sur moyenne période (depuis 1990). Cette analyse sur moyenne période est complétée par l'analyse de données mensuelles, lorsque cela était possible⁵, pour la période de flambée des prix.

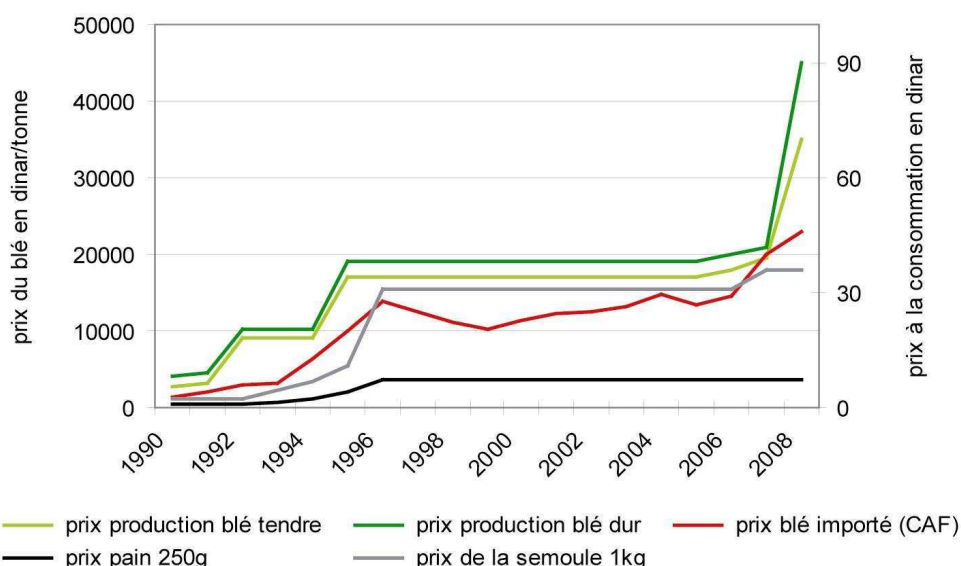
1. La transmission des prix en Algérie

A. Comparaison prix nationaux / prix internationaux

a) La filière blé

Dans la filière blé, les données de prix annuelles internationales et nationales entre 1990 et 2008 montrent une forte intervention publique dans l'administration des prix à la production et à la consommation (figure 5).

Figure 5 : Algérie, filière blé, évolution des prix nationaux et internationaux (en dinars courant)



Source : Elaboré par le CIHEAM-IAMM à partir des différentes bases de données : prix importation (COMTRADE, 2008) prix nationaux (JO RADP, Experts), taux de change (Banque Mondiale)

Compte tenu du caractère stratégique du blé d'un point de vue économique et social, le prix du blé est resté réglementé de la production (prix minimum garanti - PMG) à la consommation et ce, en dépit du plan d'ajustement structurel (Chehat, 2006). Depuis 1990⁶ et les dévaluations successives de la monnaie algérienne, deux hausses importantes des PMG ont été réalisées. Les prix sont restés ensuite constants pendant plus de dix ans⁷. Au cours de l'année 2008, suite à la flambée des prix, le gouvernement algérien a réévalué fortement les prix à la production : le prix du blé tendre est passé de 19 500 DA la tonne en 2007 à 35 000 DA en 2008 et celui du blé dur de 21 000 DA en 2007 à 45 000 DA en 2008. Cette réévaluation vise à aider les agriculteurs à améliorer leurs revenus (étant donné la forte hausse des coûts de production), et à augmenter les incitations à produire dans un objectif de sécurité alimentaire du pays⁸.

A la consommation (farine, pain pour le blé tendre et semoule pour le blé dur), les prix sont également régulés de manière à maintenir des prix bas à la consommation. Ce système de prix a connu différentes phases. Jusqu'au début des années 1990, les prix à la consommation ont été maintenus relativement stables et très bas, ils étaient utilisés comme prix de référence et les écarts de prix entre la consommation et la production (ou l'importation) étaient financés par l'Etat. Dans le cadre de l'ajustement structurel et d'un marché international haussier (1992-1995), il a fallu transmettre une partie du prix au consommateur et diminuer la charge budgétaire. Ainsi une réévaluation a eu lieu, par paliers, à partir de 1992, avec une forte progression en 1995. Depuis cette date, le prix du pain est resté stable en dinars courants (il a diminué en prix constant) alors que le prix de la semoule a été légèrement réévalué en 2007.

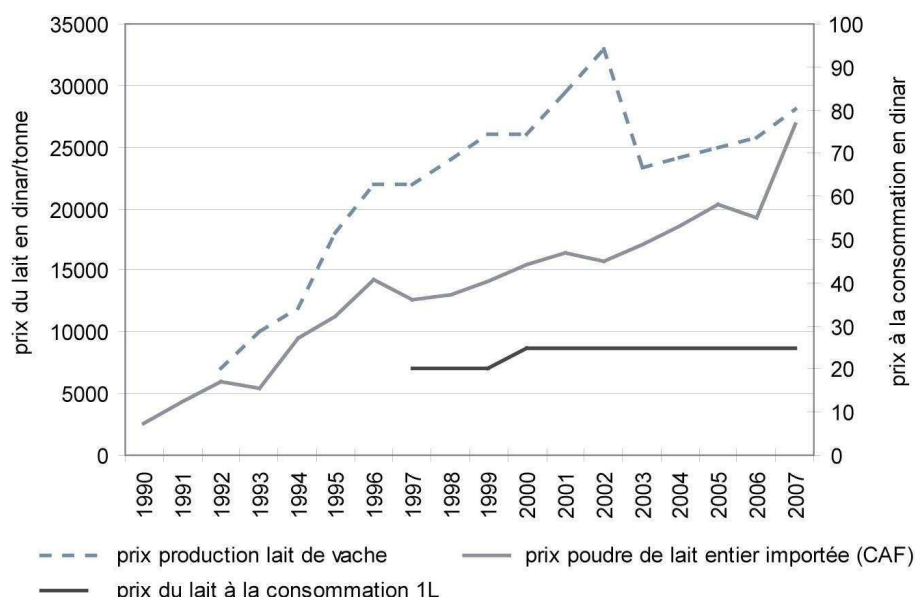
L'Etat algérien, au travers de l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC) couvre la différence de prix d'achat des blés aux producteurs ou celui du blé importé et du prix de cession de ces céréales aux transformateurs –celui-ci tenant compte du prix bas à la consommation. Ainsi malgré la dernière hausse des prix fixés à la production, celle-ci n'a eu aucune répercussion sur les prix de vente de l'OAIC aux minoteries et donc aux consommateurs. Cependant les données se réfèrent aux prix réglementaires à la production et à la consommation. Or dans bien des cas, ces prix ne sont pas nécessairement les prix pratiqués : d'une part au niveau de la production, les agriculteurs sont parfois amenés à vendre leur production à des intermédiaires pour couvrir rapidement leurs dettes et ne bénéficient pas du prix minimum garanti par l'OAIC ; d'autre part, au niveau de la consommation, les prix du pain et de la semoule appliqués par les détaillants sont souvent plus élevés que les prix réglementaires⁹. En effet, lorsque l'ensemble des prix alimentaires augmente, un grand nombre de consommateurs reporte leur consommation sur les produits subventionnés. La demande totale augmente alors fortement pour ces produits par rapport à une offre peu flexible et alimente un marché informel important.

b] La filière lait

La filière lait, également stratégique, est également administrée par l'Etat (figure 6). Le prix du lait industriel standard est fixé à un niveau bas à la consommation. Cependant ce prix ne couvrant pas les coûts à la production tout au long de la filière, l'Etat doit intervenir par la mise en place de taxes compensatoire organisées par le « Fonds de compensation des prix » (Zemmour, 2008). A la production, l'Etat et les différents intervenants de la filière négocient un prix plancher pour la collecte de lait cru domestique. Le prix fluctue donc en fonction de la négociation entre les acteurs. Les producteurs bénéficient alors d'une subvention correspondant au différentiel entre le prix moyen à l'importation et le prix plancher visé. De plus, les différents intermédiaires (collecteurs et transformateurs) bénéficient de primes pour encourager la collecte et la transformation de la production de lait locale. A la consommation, la subvention est touchée par les industriels et compense l'écart entre le coût de revient du lait transformé et son prix de vente fixé réglementairement. La subvention à la consommation concerne le lait produit localement et le lait en poudre importé re-combiné (il n'y a donc qu'un seul prix à la consommation). Cependant la subvention à la consommation a progressivement diminué avec la mise en place d'un nouveau système de fixation de prix en 1995, le prix à la

consommation atteignant alors 20 DA/litre puis 25 DA/litre. Depuis 2000, le prix courant à la consommation est resté stable. Là encore, l'arbitrage des prix dans la filière se fait en faveur des consommateurs (prix stables en dinars courants – donc en diminution en prix réels).

Figure 6 : Algérie, filière lait, évolution des prix nationaux et internationaux (en dinar courant)



Source : Elaboré par le CIHEAM-IAMM à partir de différentes bases de données : prix nationaux et prix importation (COMTRADE, 2008), taux de change (Banque Mondiale)

B. Conséquences de la récente volatilité des prix internationaux...

Selon la FAO, les consommateurs algériens ont faiblement été touchés par la flambée des prix des denrées alimentaires. Etant donné le niveau d'importation élevé en céréales, huiles, lait industriel et sucre, dont les prix ont subi des hausses spectaculaires, ce constat sous-entend un maintien d'une forte intervention de l'Etat, au prix de dépenses budgétaires rendues possibles par la rente pétrolière. Trois mesures principales sont à l'origine de la stabilité des prix intérieurs :

- l'Etat a accordé en 2008 un montant de 55 milliards de DA, soit 0,5% du PIB (contre 28 milliards en 2007, soit 0,3% du PIB) à l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC) pour assurer la stabilité des prix des farines. Par ailleurs, cet organisme a une stratégie de stockage lui permettant de minimiser les augmentations de prix sur le marché international ;
- l'Etat a fourni des aides pour assurer la stabilité du prix du lait pasteurisé. Les pouvoirs publics ont décidé de maintenir le prix du lait à la consommation à 25 DA/litre (prix administré depuis le début des années 2000). Une subvention exceptionnelle de plus de 10 milliards de DA (0,1% du PIB en 2008) a été nécessaire pour compenser les prix aux transformateurs face à la hausse de leurs coûts de production. Mais cette disposition n'a pas atténué la crise pour autant, la subvention accordée par l'État aux transformateurs ne représentant que la moitié de la perte engendrée.

- enfin, pour aider les éleveurs à faire face à la hausse du prix des aliments du bétail, l'Etat a décidé de soutenir la filière et a importé 300 000 tonnes d'orge, distribuées aux éleveurs au prix de 15 000 DA/tonne, c'est-à-dire avec un soutien de 25 000 DA/tonne et a interdit l'importation de viande ovine jusqu'au mois d'août 2008.

Sur le moyen terme, le gouvernement algérien s'est engagé, par l'*Initiative sur la flambée des prix alimentaires* (IFSP), à prendre un ensemble des mesures en vue de réduire l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires pour améliorer le pouvoir d'achat des consommateurs (par le contrôle des prix), à promouvoir des investissements pour le renforcement de l'offre agricole et, enfin, à mettre en place des programmes de protection sociale destinés aux plus pauvres.

2. La transmission des prix en Egypte

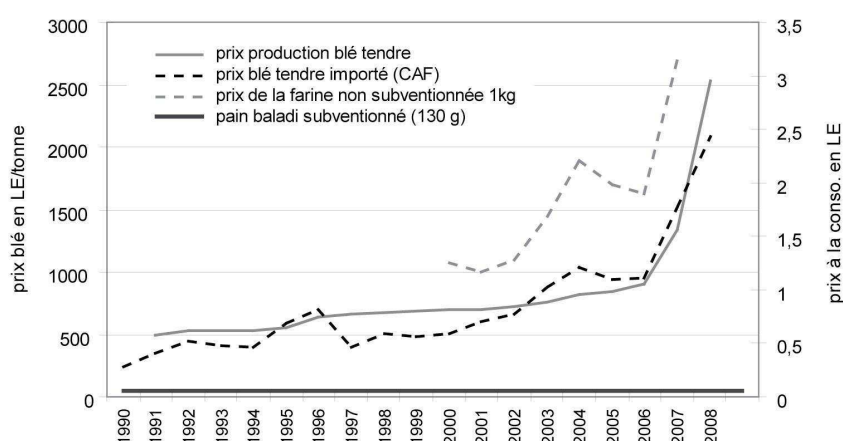
A. Comparaison prix nationaux /prix internationaux

a] La filière blé

Dans le cas de l'Egypte la complexité de la situation tient au fait qu'il existe deux circuits pour le blé tendre¹⁰. En effet une grande majorité de la production est destinée à la filière administrée et subventionnée dans le cadre de la politique de sécurité alimentaire de l'Etat. En dehors de cette filière subventionnée, le reste de la production est vendu sur le marché libre.

L'analyse des données de prix annuelles 1990-2008 dans ces filières (figure 7) montre que l'évolution des prix à la production est très liée au marché international alors que l'évolution des prix à la consommation diverge selon si les produits sont subventionnés (pain baladi) ou pas (farine non subventionnée ou farine de luxe).

Figure 7 : Egypte, filière blé, évolution des prix nationaux et internationaux (en livre égyptienne courante)



Source : Elaboré par le CIHEAM-IAMM à partir de différentes bases de données : prix importation (COMTRADE, 2008), taux de change (Banque Mondiale), prix nationaux (Ministry of Agriculture and Land Reclamation ; Directorates of agriculture, gouvernorats)

L'évolution des prix à la production en Egypte montre effectivement une corrélation avec les prix internationaux. Ceci est particulièrement visible dans la période de forte hausse des prix

internationaux (2007-2008), transmise aux prix de production locaux. Dans la filière subventionnée, c'est l'Etat, au travers de la *General Authority for Supply Commodities* (GASC) qui fixe les prix garantis aux producteurs pour chaque saison. D'après les experts, les prix de la production du blé non subventionné proposés par les intermédiaires privés suivent ceux fixés par le secteur public.

Du côté de la consommation, le prix de la farine non subventionnée montre une forte volatilité proche de celle perçue sur les marchés internationaux. Seuls les prix du blé à la consommation pour la farine *baladi* (populaire) et pain *baladi* sont administrés et n'ont pas évolué (en prix courants) depuis les réformes économiques de 1988. Même lors de la dernière hausse des prix, le gouvernement a maintenu le prix du pain à 5 piastres (figure 7). Pour maintenir ces prix bas à la consommation, le GASC prend en charge le différentiel de prix entre son prix d'achat du blé – soit issu de la production locale soit issu de l'importation- et le prix bas auquel il alloue le blé aux minoteries. Ces dernières ont des marges réglementées et doivent revendre les produits finis aux prix administrés pour la vente au détail.

Selon le système de sécurité alimentaire mis en place en Egypte, la farine et le pain subventionnés sont disponibles pour l'ensemble de la population sans restriction et doivent assurer la sécurité alimentaire pour chacun, quel que soit le pouvoir d'achat. Dans les faits, la farine et le pain subventionnés sont sujets à une forte contrebande en période de hausse généralisée des prix et les prix informels de ces produits sont beaucoup plus élevés que les prix officiels¹¹.

Notons que cette politique de sécurité alimentaire a un coût très élevé pour le budget de l'Etat, qui va croissant avec la hausse généralisée des prix internationaux : concernant les subventions pour le pain, le montant des subventions est passé de 9 milliards de LE en 2007 (1,25% du PIB) à 14,7 milliards en 2008 (1,7% du PIB).

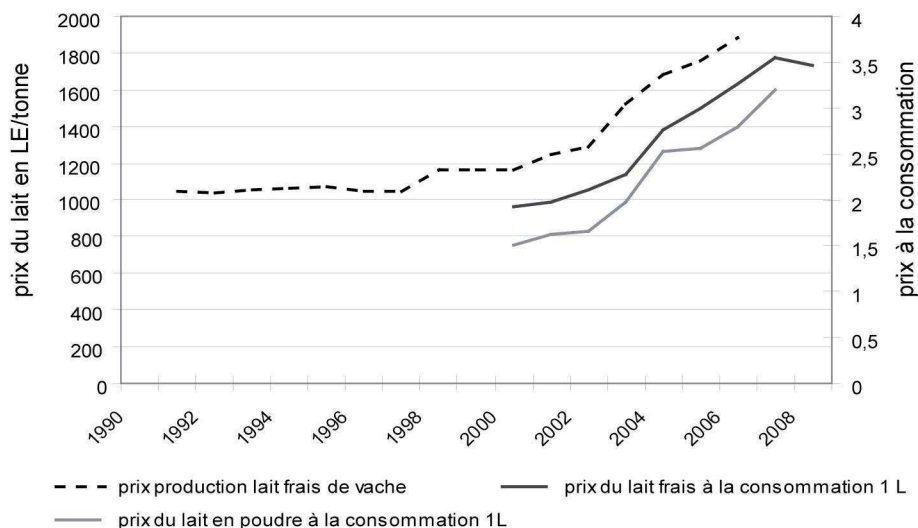
b] La filière lait

Contrairement à l'Algérie, le prix du lait en Egypte est officiellement libre depuis 1999, tant sur le plan interne que pour le commerce externe, où les droits de douanes sont maintenus très faibles. L'analyse des données de prix annuelles 1990-2008 dans la filière lait¹² (figure 8) montre que du point de vue des mécanismes de transmission des prix deux tendances :

D'une part, les prix à la production sont restés relativement stables jusqu'à la libéralisation de la filière en 1999, avant d'augmenter au même rythme que les prix du lait en poudre importé.

D'autre part, la hausse des prix du lait en poudre importé est également répercutée aux consommateurs.

Figure 8 : Egypte, filière lait, évolution des prix nationaux et internationaux (en livre égyptienne courante)



Source : Elaboré par le CIHEAM-IAMM à partir de différentes bases de données : prix importation (FAOSTAT, 2008), taux de change (Banque Mondiale), prix nationaux (Ministry of Agriculture and Land Reclamation ; Directorates of agriculture, gouvernorats)

Sans entrer dans la complexité de la formation des prix nationaux¹³, dans le cas de la libéralisation de la filière lait en Egypte tant interne (libéralisation des prix et de la mise en marché) qu'externe (droits de douanes faibles), la transmission des prix des marchés internationaux aux marchés nationaux apparaît de manière assez visible.

B. Conséquences de la récente volatilité des cours mondiaux...

Alors que le prix de la farine non subventionnée a augmenté de 200% de janvier 2007 à mars 2008 et le riz de 187% sur la même période, l'Etat égyptien a pris différentes mesures pour limiter l'impact de la flambée des prix internationaux sur le pouvoir d'achat des consommateurs. Au niveau du soutien aux consommateurs, le gouvernement a augmenté le nombre de bénéficiaires du système de cartes de rationnement et a doublé le volume de riz reçu par les détenteurs de ces cartes.

Le gouvernement a également mis en œuvre d'autres types de mesures telles que :

- l'augmentation des salaires des fonctionnaires de 30% en mai 2008,
- l'interdiction d'exporter du riz jusqu'à la fin de l'année 2008,
- l'augmentation du budget pour le pain subventionné.

Le coût budgétaire est énorme : les subventions allouées à l'alimentation ont ainsi plus que doublé passant ainsi de 10 milliards de LE en 2007 à 21,5 milliards LE en 2008 soit 2,5% du PIB. Les deux tiers de ce montant correspondent au pain subventionné.

Face à la hausse vertigineuse du coût de ces importations alimentaires (augmentation de plus de 40% entre 2007 et 2008), le gouvernement s'est donné une nouvelle priorité : augmenter la production nationale de céréales, en particulier le blé. A partir de 2007, les prix à la production

du blé ont été ainsi augmentés jusqu'à les aligner sur le prix international afin d'inciter les producteurs à augmenter leur production et à investir dans des paquets techniques pour augmenter les rendements (FAO, 2008).

Pour un objectif de moyen terme, le gouvernement a formulé un programme de développement agricole : *Strategy for Agricultural Development in Egypt until the Year 2017* qui a commencé à être mise en œuvre en 2008. Enfin, depuis décembre 2004, l'Égypte participe à un Programme régional de sécurité alimentaire (RPFS).

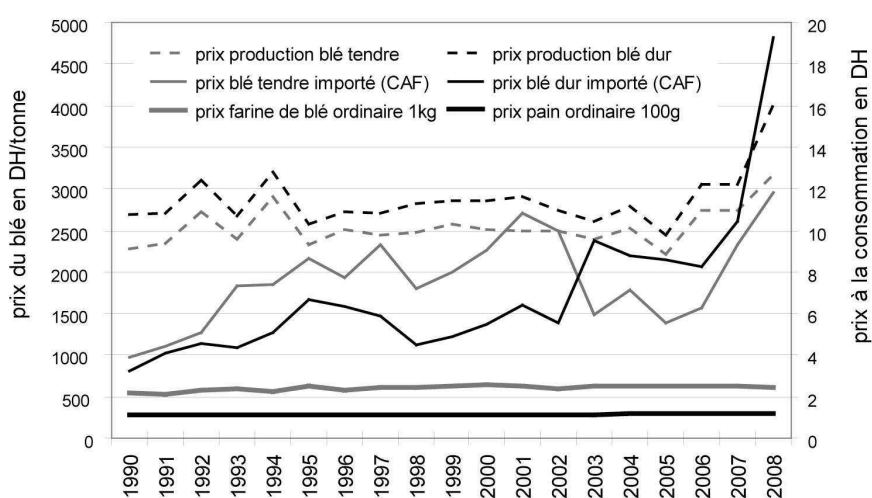
3. La transmission des prix au Maroc

A. Comparaison des prix nationaux aux prix internationaux au Maroc

a) La filière blé

Les données annuelles de prix, aussi bien internationales que nationales, pour la période 1990-2008 montrent que les prix du blé tendre et du blé dur, tant à la production qu'à la consommation, sont fortement découplés des prix CAF des blés importés - excepté pour la flambée des prix de 2008, ce qui explique pour partie, sans doute, les émeutes de la faim qu'a connues le pays (figure 9).

Figure 9 : Maroc, filières blé, évolution des prix nationaux et internationaux (en dirham courant)



Source : Elaboré par le CIHEAM-IAMM à partir de différentes bases de données (Office des Changes, Office National Interprofessionnel des Céréales et Légumineuses, Annuaire Statistique du Maroc, Direction de la Planification Agricole et des Etudes)

Dans le cas du Maroc, seul le prix à la production de blé tendre, destiné au circuit officiel de farine nationale, est administré, et ce pour un contingent de 1 million de tonnes correspondant à environ 44% de la production. En dehors de ce circuit, les prix à la production du blé tendre et du blé dur varient en fonction de l'offre et la demande ; ils sont destinés au marché traditionnel ou à l'autoconsommation.

La relative stabilité des prix des blés tendre et dur à la production, entre 1990 et 2006-2007, est en fait due essentiellement à l'intervention publique sur la tarification des importations. En effet, les importations ne sont pas sujettes à une simple tarification *ad valorem* mais à une double tarification tenant compte des prix CAF et de prix de référence visés sur le marché intérieur,

permettant ainsi de réduire la transmission des variations de prix du marché international (Aït el Mekki, 2006). Les revenus tirés des taxes sur les importations sont ensuite versés au fonds de soutien des prix de certains produits et au Fonds de développement Agricole (pour la subvention aux semences de céréales, par exemple). En 2007-2008, les prix internationaux ayant dépassé les prix à la production locaux, l'Etat a momentanément abandonné les droits de douanes et laissé les prix à la production locaux augmenter de la même manière que sur le marché international.

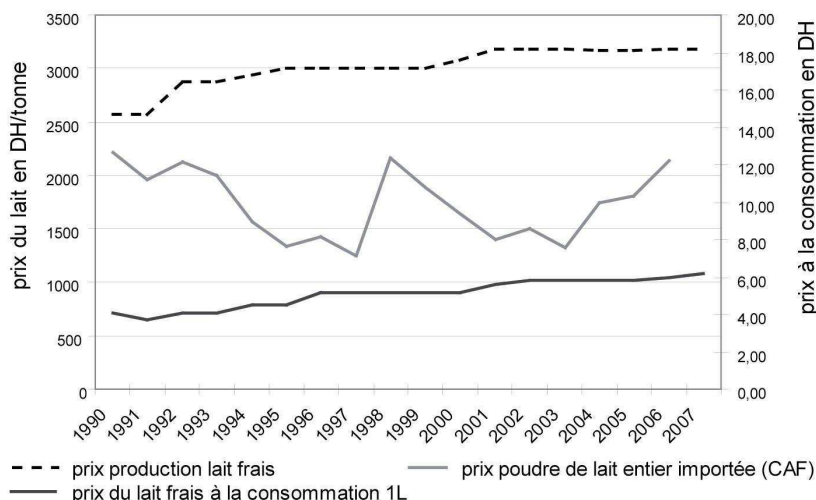
Du côté des consommateurs, le Programme « Farine nationale de blé tendre » (FNBT) permet de maintenir des prix bas à la consommation pour la farine et le pain, malgré les fluctuations du marché international (figure 9). L'Etat, au travers de l'Office National Interprofessionnel des Céréales et Légumineuses (ONICL), est en charge de réguler cette filière spécifique et d'allouer les subventions aux minoteries pour compenser le bas prix de vente de la farine, sortie usine (le décomposition de la répartition du prix dans la filière FNBT au Maroc est plus détaillée dans le chapitre 3). Cependant cette politique alimentaire a un coût important pour le budget de l'Etat qui y consacre annuellement 2 milliards de Dirhams (soit environ 0,33% du PIB).

b] La filière lait

La figure 10 montre qu'il ne semble pas y avoir de corrélation entre les prix du lait frais (aux producteurs et aux consommateurs) et les prix de la poudre de lait qui est importée. Signalons d'une part que la part de lait importé ne représente que 10% de la consommation nationale et d'autre part que le prix d'importation de la poudre de lait est soumis à des droits de douanes élevés (des quotas en exonération tarifaire d'importations sont cependant appliqués en faveur de l'Union européenne).

De plus, si le marché intérieur du lait est supposé être libéralisé au Maroc, le dispositif liant les coopératives de transformation ou la grande entreprise « Centrale Laitière », aux centres de collecte du lait et aux producteurs de lait a été établi sous la « bénédiction » de l'Etat. La relative stabilité des prix à la production résulte en fait d'une entente au sein de la filière. A la consommation, la filière industrielle est fortement concurrencée par la filière informelle (40% du marché), ce qui tend à éviter les dérapages de prix par les industriels : le prix du lait frais à la consommation suit le prix du lait à la production.

Figure 10 : Maroc, filière lait, évolution des prix nationaux et internationaux (en dirham courant)



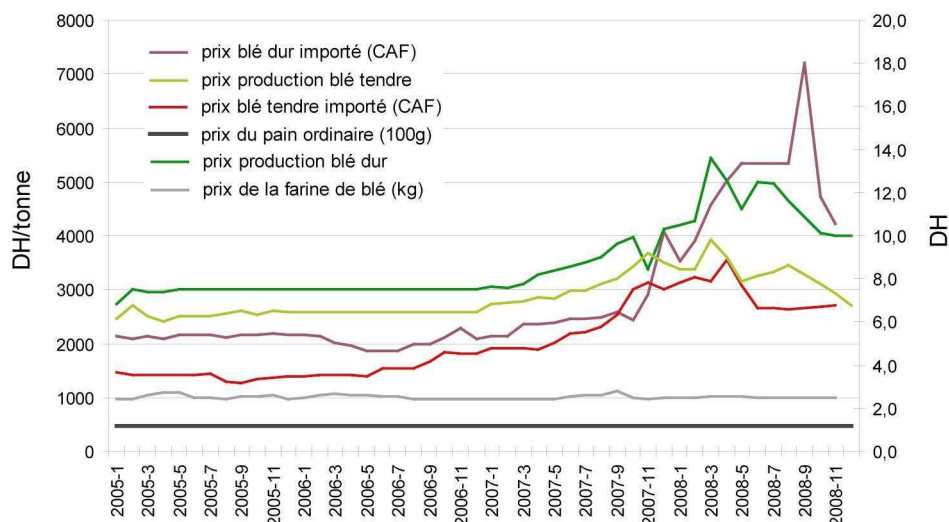
Source : Elaboré par le CIHEAM-IAMM à partir de différentes bases de données : prix importation (FAOSTAT, 2008), taux de change (Banque Mondiale), prix nationaux (OC, ONICL, ASM, DPAE)

B. Conséquences de la récente volatilité des prix internationaux...

C'est au niveau de la filière blé que nous regardons les impacts de la volatilité des prix internationaux sur le marché intérieur. D'après les graphiques des prix mensuels dans la filière blé, entre 2005 et 2008 (figure 11), on peut constater deux phénomènes :

- d'une part, une relative transmission des prix de marchés internationaux aux producteurs marocains sur cette période (à la hausse, comme à la baisse) dans la mesure où les prix mondiaux restent au dessus des prix seuils visés par la politique commerciale marocaine,
- d'autre part, une non-transmission au consommateur.

Figure 11 : Maroc : évolution des prix mensuels dans la filière blé ; 2005-2008 (en dirham courant)



Source : Elaboré par le CIHEAM-IAMM à partir de différentes bases de données : prix importation (OC), prix nationaux (OC, ONICL, ASM, DPAE)

Par ailleurs, outre l'enveloppe de subvention gérée par l'ONICL pour la FNBT (de 2,4 milliards de Dirham en 2008 - 400 millions de plus qu'en 2007), le gouvernement marocain a décidé d'allouer un budget important à la Caisse de compensation pour la subvention du sucre, de l'huile de tournesol, du gaz et des produits pétroliers. De fait, cette aide gouvernementale a atténué les effets de la hausse des cours mondiaux sur les prix à la consommation des produits de première nécessité au niveau des marchés intérieurs et sur le pouvoir d'achat des populations vulnérables. De surcroît, une révision de la répartition des quotas de farine nationale de blé tendre a été pensée en fonction de la distribution géographique de la pauvreté : 168 000 quintaux par semestre pour les communes les plus pauvres au lieu de 106 000 auparavant et la part des communes rurales passe de 46 à 66% tandis que celle des villes de 54 à 34%.

Pour éviter d'augmenter trop fortement la facture alimentaire extérieure, l'Etat a également décidé la suspension des droits de douane à l'importation de certains produits agricoles (blé, aliments composés pour bétail, lait en poudre, etc.). Enfin, le gouvernement a également engagé des négociations avec les syndicats pour améliorer les salaires dans les secteurs public et privé.

4. La transmission des prix en Tunisie

A. Comparaison des prix nationaux / prix internationaux

a] La filière blé

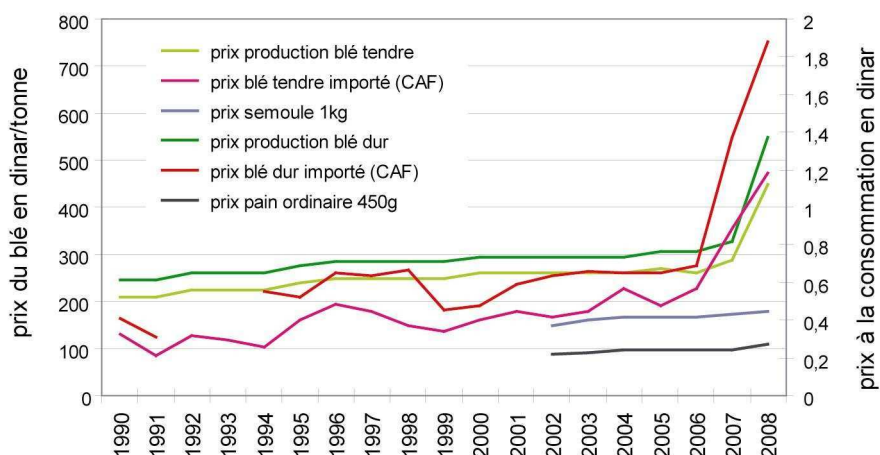
Les données de prix annuelles internationales et nationales entre 1990-2008 pour le blé tendre et le blé dur montrent une relative stabilité tant pour les prix à la production que pour les prix à la consommation – exceptée la forte hausse des prix à la production en 2008 (figure 12).

En dépit du plan d'ajustement structurel de 1986 et de la libéralisation d'un grand nombre de filières, les prix à la production du blé sont restés administrés et élevés pour inciter la production locale et réduire le niveau de dépendance aux importations (Banque Mondiale, 2006). Ces prix à la production sont les prix d'achat de l'Office des Céréales par lequel la commercialisation est obligatoire – même si finalement une part, variable selon les produits mais importante, circule sur le marché informel. A partir de 2000, l'Office a tenté de mettre en place des paiements différenciés à la qualité pour inciter à l'amélioration qualitative de la production. L'évolution du prix à la production des céréales est régulièrement réajustée en fonction de l'inflation. Par ailleurs, des droits de douanes élevés permettent aux prix nationaux d'être bien au-dessus des prix mondiaux.

Les prix à la consommation des dérivés du blé sont également administrés. Là encore, l'Office des Céréales par le biais d'une subvention aux minoteries permet de maintenir à un niveau bas les prix de la farine, du pain et de la semoule.

La transmission de la hausse des prix internationaux témoigne du fait que le gouvernement tunisien a tenté, par ce biais, de stimuler la production intérieure en transmettant le prix aux producteurs. Alors qu'ils n'avaient pas bougé depuis six ans (290 DT la tonne de blé dur et 260 DT pour le blé tendre), les prix ont commencé à être réajustés légèrement dès 2006 (300 DT et 270 DT), et beaucoup plus massivement ensuite : le dernier réajustement en septembre 2008 fixait les prix à 430 DT et 350 DT. De surcroît, cette augmentation a été annoncée avant le démarrage de la campagne agricole pour inciter les agriculteurs à augmenter les emblavures.

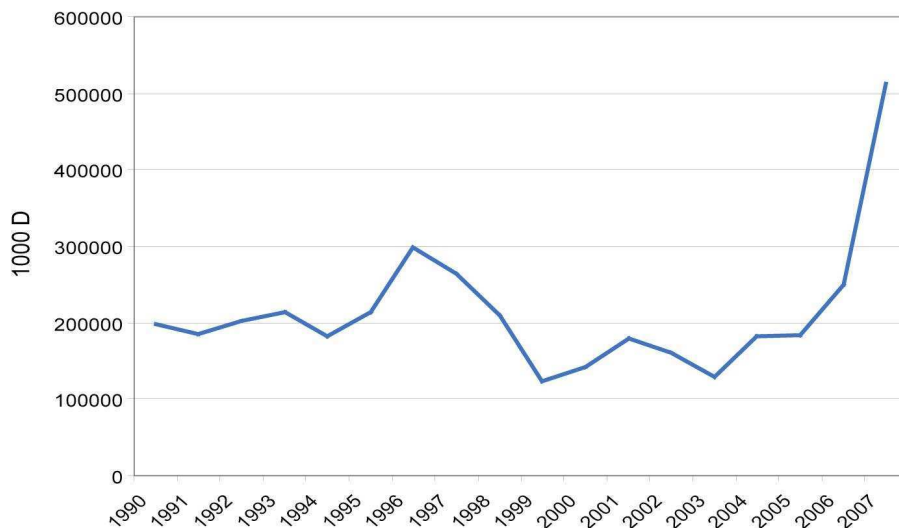
Figure 12 : Tunisie, filière blé, évolution des prix nationaux et internationaux (en dinar courant)



Source : Elaboré par le CIHEAM-IAMM à partir de : Institut national des statistiques¹⁴.

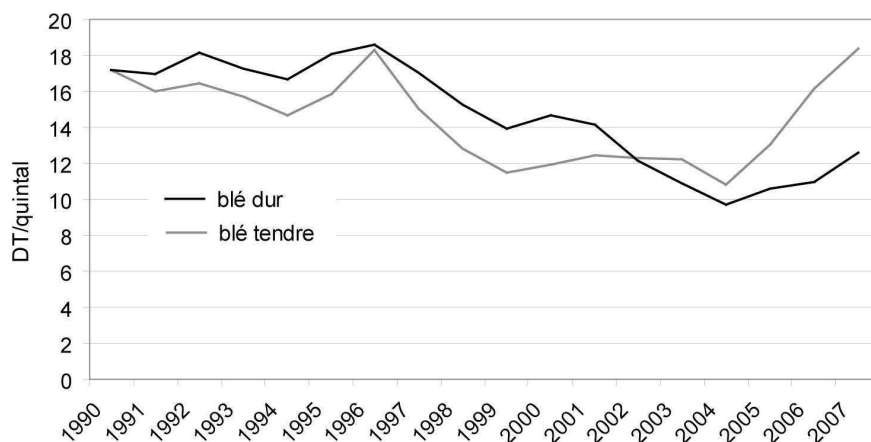
Cette politique produit, en cas de hausse des prix internationaux, une contrainte budgétaire croissante pour l'Etat : d'une part, la facture publique pour le règlement des céréales a pratiquement triplé entre 2005 et 2007 (en 2007, elle représente un peu plus de 500 millions de Dinars tunisiens, soit 1,13% du PIB)(figure 13) et, d'autre part, la part de subvention à la consommation des céréales a augmenté de 70% entre 2004 et 2007 (figure 14).

Figure 13: Tunisie, dépenses budgétaires pour le règlement des prix des céréales (1000 dinars)



Source : Office des céréales.

Figure 14 : Tunisie, Evolution de la valeur de la subvention des céréales (au profit du consommateur) en dinars/Q



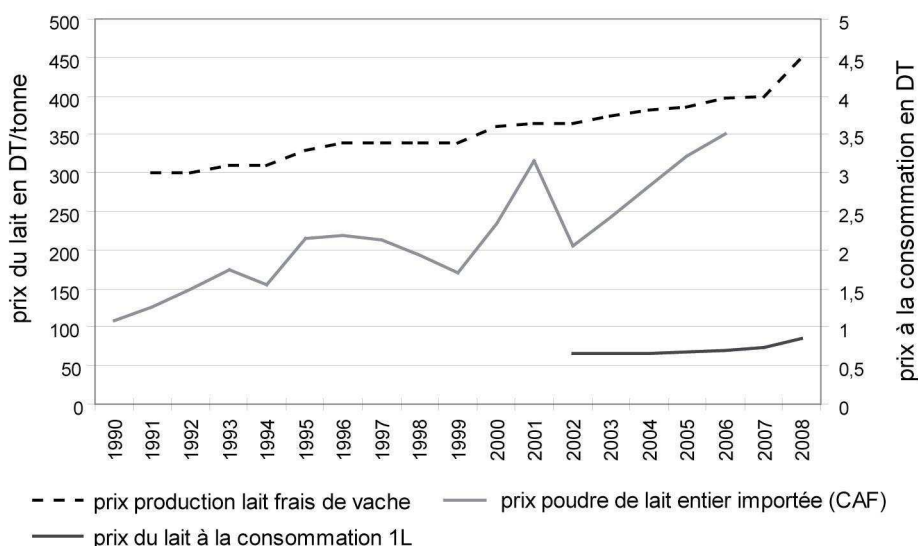
Source : Office des céréales (et traitement des données semestrielles)

b] la filière lait

Pour le lait, également produit sensible, l'ensemble des prix dans la filière est administré. La collecte est assurée par des centres de collecte publics, privés et coopératifs ou appartenant à certaines centrales laitières. Dans tous les cas, ils subissent l'influence des prix proposés par le secteur public et évoluent globalement de manière beaucoup plus stable que les prix internationaux payés pour les importations des mêmes produits (figure 15) – même si en 2008, les prix ont été revus à la hausse pour aider les éleveurs à faire face à la hausse des coûts de production.

Cependant, notons d'une part que les importations de lait en Tunisie sont devenues négligeables (cf chapitre 3), et, d'autre part, que les droits de douanes sur les produits laitiers sont très élevés. Le prix à la consommation pour le lait industriel standard est fixé par l'Etat qui tend à le maintenir relativement stable à l'aide de subvention –notamment dans la récente période permettant ainsi de limiter les répercussions de l'augmentation du lait à la production.

Figure 15 : Tunisie, filière lait, évolution des prix nationaux et internationaux (en dinar courant)



Source : Elaboré par le CIHEAM-IAMM à partir de différentes bases de données : prix importation (FAOSTAT, 2008), taux de change (Banque Mondiale), prix nationaux (Institut national des statistiques).

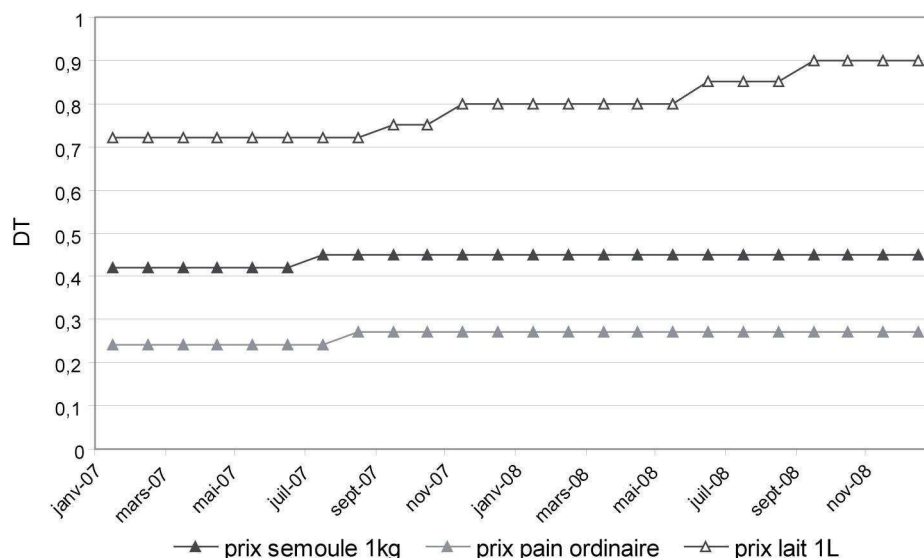
B. Conséquences de la récente volatilité des cours mondiaux...

Face à la tendance haussière des cours mondiaux et la charge que les importations représentent pour la caisse de compensation, le gouvernement tunisien a décidé, en août 2007, de réajuster partiellement les prix à la consommation (Bulletins des statistiques mensuelles, INS) :

- maintien du prix du pain et de la baguette subventionnés, mais réduction du poids de base de 450 à 400g pour le gros pain ordinaire et de 250 à 220 g pour la baguette,
- augmentation du prix de la semoule de 0,03 DT/kg,
- augmentation du prix du couscous et des pâtes alimentaires de 0,06 DT/kg.

Ces ajustements sont en fait très limités et ne couvrent qu'une faible partie des coûts additionnels que la hausse des prix à l'importation a provoqués. La figure 16 montre toutefois qu'en dépit de l'arbitrage constant des pouvoirs publics en faveur des consommateurs, la hausse des prix internationaux a obligé le gouvernement tunisien à opérer quelques ajustements.

Figure 16 : Tunisie, évolution des prix mensuels à la consommation (en dinar courant)



Source : Elaboré par le CIHEAM-IAMM à partir des données du Bulletin mensuel des statistiques, janvier 2008 (A partir du mois d'Août 2007, le poids du gros pain ordinaire est passé à 400g. Sur le graphique, ce différentiel de poids est visualisé par une augmentation du prix du pain équivalent à 450g).

Par ailleurs, concernant les prix minimum garantis à la production, le gouvernement a promulgué quatre ajustements du prix du lait entre 2007 et 2008, pour tenir compte de l'augmentation importante des coûts de production.

A moyen terme, la Tunisie participe au *Programme Régional de Sécurité Alimentaire* (PRSA) dont un des trois projets concerne l'intégration régionale du commerce, le développement des échanges commerciaux et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Elle a également adhéré à la stratégie de la Fao «Initiative on Soaring Food prices» de soutien aux petits producteurs, qui vise au développement du secteur céréalier, dont la production représente 14% de la production agricole soit 2,2 millions de tonnes, pour atteindre un objectif de production de 2,7 millions de tonnes. Le gouvernement souhaite pour cela créer des mesures incitatives par les prix à la production, l'accès aux crédits, la subvention aux équipements et la rationalisation des systèmes de cultures.

IV – Les risques

Après avoir inventorié les différents systèmes d'encadrement des prix,, nous tentons une analyse systématique des différents risques liés à la volatilité des marchés internationaux de produits agricoles et alimentaires pour les quatre pays étudiés.

On a vu précédemment que les quatre gouvernements étaient intervenus massivement pour atténuer les chocs internes liés à cette volatilité externe. Et pour cela ils doivent faire des arbitrages. Pour comprendre leur action et éventuellement l'améliorer il faut d'abord cerner la diversité et l'amplitude des risques encourus. Pour cela, nous identifions ici des indicateurs de vulnérabilité à l'aléa « variabilité des prix des marchés mondiaux ». C'est en effet l'aléa d'une part - décrit dans la première partie de ce chapitre - et la vulnérabilité face à cet aléa, d'autre part, qui caractérisent ensemble les risques encourus. Notons que la vulnérabilité varie selon les groupes sociaux et que l'équation politique qui en résulte contribue à déterminer l'aversion aux différents risques que les pouvoirs publics doivent arbitrer. Il ne s'agit donc pas d'une analyse de l'impact effectif de la volatilité des prix pendant la période de crise récente¹⁵ mais, à partir de la description des situations nationales, à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs, d'une analyse des risques *ex-ante*.

1. Risques économiques

C. Risques sur la balance commerciale et la balance des paiements

L'importance du risque sur la balance commerciale lié à la volatilité des prix mondiaux agricoles dépend de la contribution des produits agricoles dans les échanges commerciaux extérieurs.

Les données statistiques de la FAO sont utilisées pour l'analyse du commerce extérieur agricole (*solde de la balance commerciale agricole*). Même si nous connaissons les imperfections souvent soulignées de cette base (fiabilité et désagrégation insuffisante), il ne nous semble pas que ces imprécisions modifient en profondeur les tendances générales et les rapports massifs entre les différentes grandeurs (imports, exports, soldes).

Ces données sont rapportées au commerce extérieur total (solde de la balance commerciale totale) avec les données de la CNUCED, pour contextualiser les imports et exports agricoles – et pour relativiser le « déficit agricole » dans le flux global des marchandises de ces pays. Enfin, nous utilisons les données statistiques du FMI pour donner l'évolution des balances de paiements (solde de la balance des paiements) pour tenir compte de l'ensemble des entrées et sorties de biens, services et capitaux.

A l'exception de la Tunisie qui a réussi à maintenir une balance commerciale agricole a peu près équilibrée, les trois autres pays sont largement déficitaires. Dans l'histoire longue, ces pays étaient des exportateurs nets, voire même des économies agro-exportatrices. Cette situation a changé dans les années 1970, quand le « ciseau » production intérieure / évolution de la demande intérieure sous l'effet des évolutions population-revenu s'est inversé. Les quatre pays sont alors devenus importateurs de biens de base alimentaire (céréales, oléagineux, sucre et lait en particulier).

Dans le cas des marchés céréaliers, la région est même devenue un des pôles majeurs de la demande internationale. En 2006, les importations agricoles représentaient environ 20% des importations totales pour l'Algérie et l'Egypte, mais seulement 10% pour le Maroc et 8% pour la Tunisie. Dans le cas de l'Egypte, du Maroc et de la Tunisie, l'augmentation des exportations agricoles a permis de contenir le déficit de la balance commerciale agricole, ces exportations constituant par ailleurs une part non négligeable du commerce extérieur (Egypte 8%, Maroc et Tunisie environ 11%, toujours en 2006).

Au total, il apparaît clairement sur ces figures (figures 17, 18, 19 et 20) que la balance agricole ne joue qu'un rôle mineur dans l'évolution de la balance des paiements. En Algérie, les excédents croissants de la balance des paiements et de la balance commerciale totale reflètent la croissance des exportations de produits pétroliers, qui permettent de supporter sans grand dommage macro-économique un déficit croissant de la balance commerciale agricole.

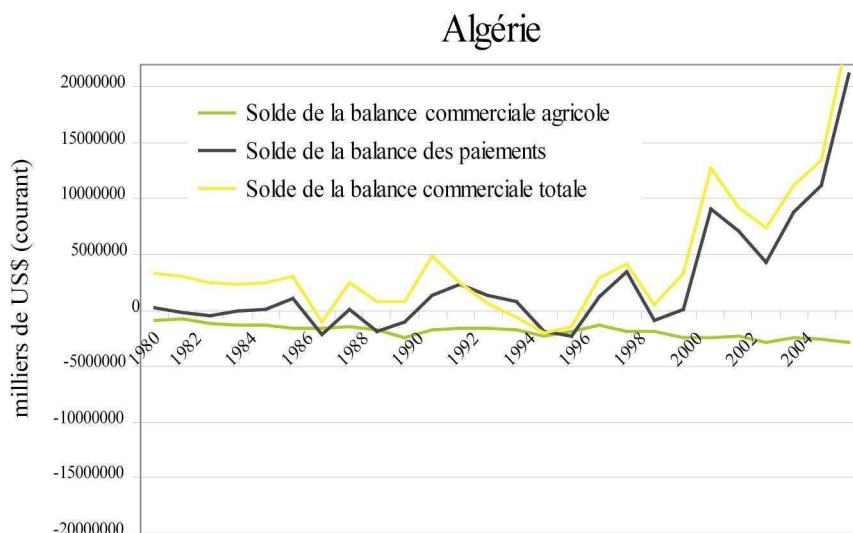
En Egypte, l'équilibre de la balance des paiements sur longue période, malgré des déficits de la balance agricole et surtout de la balance commerciale totale, est probablement le résultat des importantes rentrées de devises procurées par les transferts des Egyptiens travaillant à l'étranger, surtout dans les pays du Golfe.

Au Maroc, la balance agricole est globalement équilibrée tandis que le déficit de la balance commerciale est plus que compensé par les autres rentrées de devises, ce qui amène à un équilibre et même à un surplus de la balance des paiements, au demeurant compatible avec la surévaluation du taux de change, défavorable aux exportations marocaines et dénoncée par plusieurs analystes.

Enfin, en Tunisie, la balance agricole est globalement équilibrée depuis plus de vingt ans. La balance commerciale s'est légèrement détériorée mais les autres rentrées de devises ont été telles que la balance des paiements a été équilibrée.

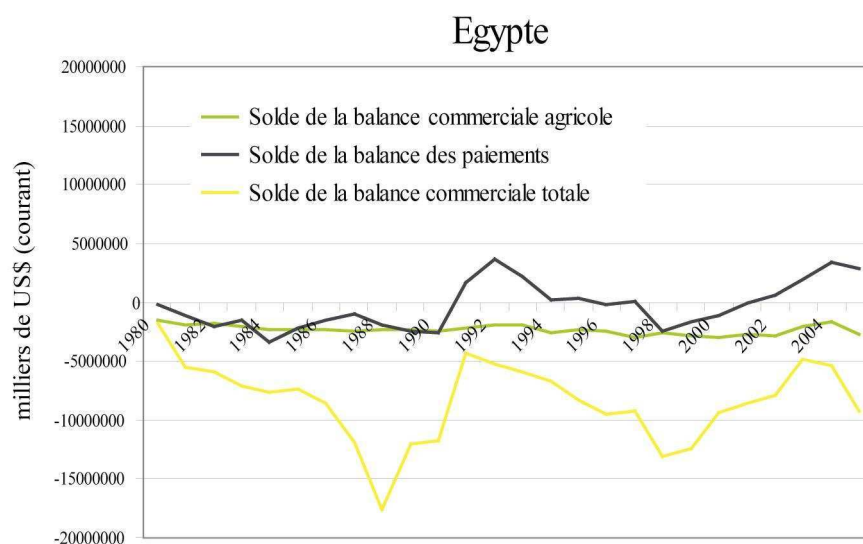
Le rôle mineur de la balance agricole dans l'équilibre global des échanges extérieurs ne veut pas dire cependant que la hausse des prix agricoles sur les marchés mondiaux, telle que celle qui s'est produite en 2008, n'a pas d'incidence significative sur la balance des paiements. Il y a bien là un risque auquel les quatre économies étudiées sont confrontées, mais ce risque a été beaucoup plus facile à gérer pour l'Algérie, grâce à ses recettes pétrolières, que pour les trois autres pays.

Figure 17 : Algérie : évolution des balances commerciales et des paiements (1980 – 2005).



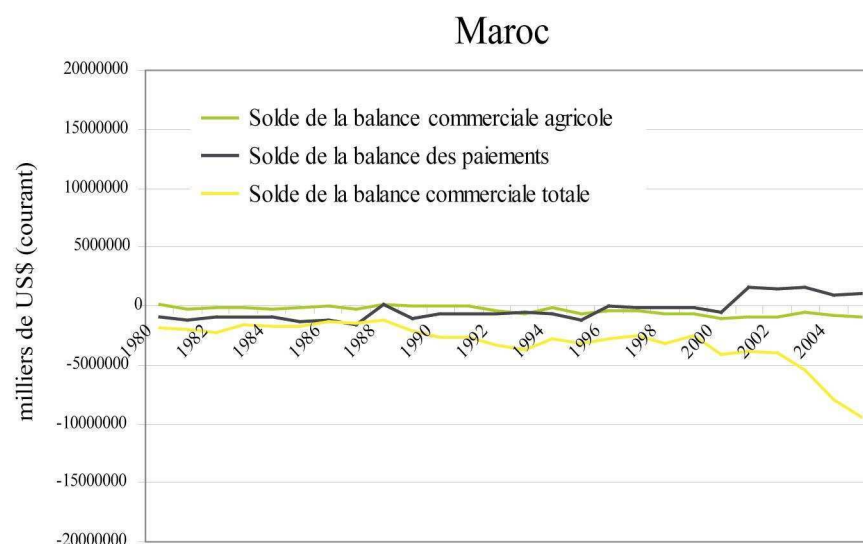
Sources : FAOSTAT, 2008 ; CNUCED, 2008 ; FMI, 2008.

Figure 18 : Egypte : évolution des balances commerciales et des paiements (1980 – 2005).



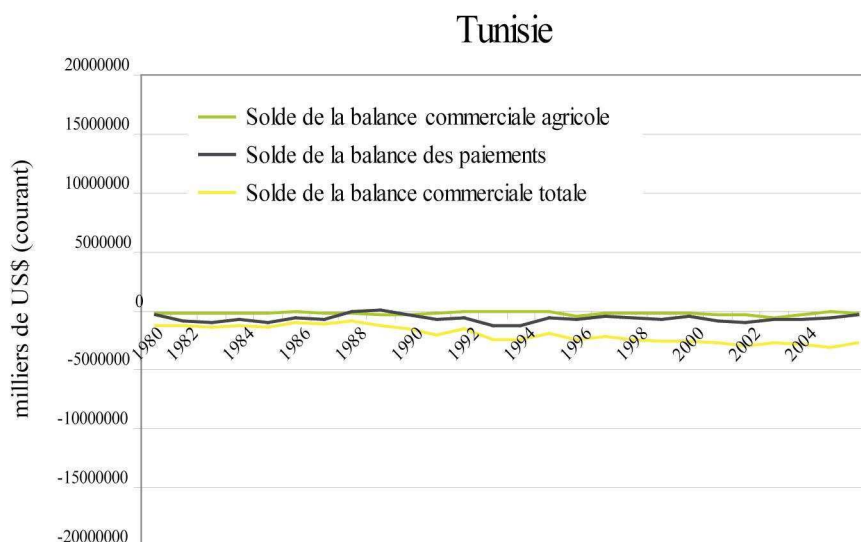
Sources : FAOSTAT, 2008 ; CNUCED, 2008 ; FMI, 2008.

Figure 19 : Maroc : évolution des balances commerciales et des paiements (1980 – 2005).



Sources: *idem*

Figure 20 : Tunisie : évolution des balances commerciales et des paiements (1980 – 2005).



Sources: *idem*

D. Risques sur les finances publiques

Le risque sur les finances publiques dépend de plusieurs facteurs :

- un effet « mécanique » d'une hausse des prix internationaux sur le budget des Etats compte tenu des mécanismes existants de soutien des prix à la consommation et à la production ;
- les mesures spécifiques prises pour compenser (auprès de divers acteurs ou couches de la population) les effets d'une hausse conjoncturelle des prix sur les marchés internationaux ;
- les mesures d'allègement ou de suppression des droits de douanes pour diminuer le renchérissement des prix, qui provoque un manque à gagner pour les finances publiques.

Les quatre pays étudiés ont, comme nous l'avons vu, des politiques de sécurité alimentaire qui visent à subventionner certains produits de base à la consommation. Cependant les contraintes budgétaires liées au financement de ces aides ont poussé les Etats : à réduire le nombre de produits subventionnés – la subvention de la farine de blé tendre et du pain reste cependant le dénominateur commun des politiques alimentaires dans chacun de ces pays.

En Algérie, les dépenses publiques liées à la politique alimentaire permettant des prix accessibles à une large couche de la population, ont atteint en 2007 près de 55 milliards de DA (0,5% du PIB) pour les subventions au prix de la farine de blé et près de 90 milliards de DA pour les subventions au prix de la semoule (0,8% du PIB). Or, les volumes de consommation des produits subventionnés ne cessent d'augmenter, notamment du fait des mécanismes des prix relatifs (voir plus loin). D'après la FAO, les importations de blé pour la campagne commerciale 2008/09 devraient encore « *augmenter de 400 000 tonnes par rapport à l'an dernier, pour s'établir à environ 4,4 millions de tonnes.* » (Source ESTG, 17 décembre 2008).

En Egypte, on a indiqué ci-dessus que le gouvernement a accru substantiellement son programme de subvention alimentaire. Il a ainsi augmenté le nombre de bénéficiaires et le

panier de produits subventionnés. En conséquence, le budget alloué à ces subventions alimentaires a plus que doublé en un an, passant de 10 milliards LE en 2007 à 21,5 milliards LE en 2008 (2,5% du PIB). Environ deux-tiers de ce montant sont alloués au seul pain subventionné. Bien que ce budget soit énorme, il est dépassé par le budget alloué aux subventions des énergies et du fuel qui devrait atteindre 72 milliards LE pour 2008. L'ensemble de ces aides sociales (comprenant l'alimentation) et énergétiques- représentent environ 35% des dépenses publiques de 2008-2009 – soit plus de 11% du PIB (FAO, 2009).

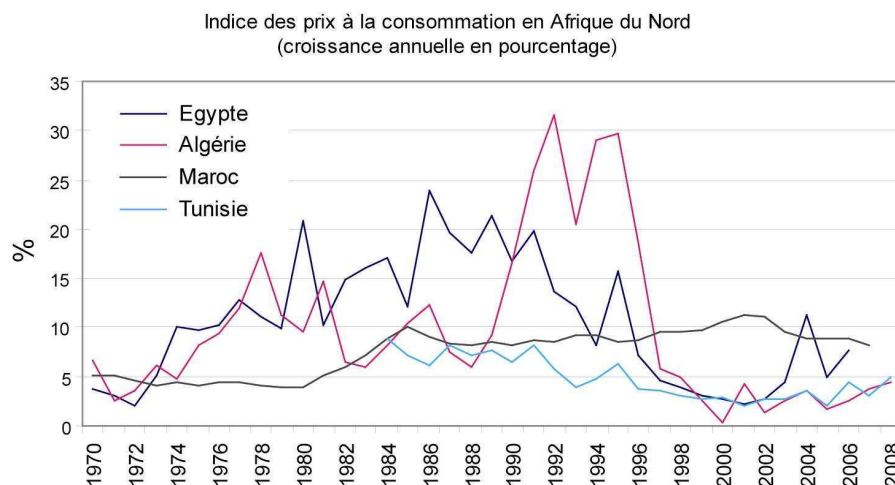
Au Maroc, le budget de la caisse de compensation, en charge des subventions des produits de première nécessité, devient une charge de plus en plus lourde pour les finances de l'Etat. Cependant l'augmentation de ce budget n'est pas nouvelle : alors qu'il était de 3 milliards de Dirham en 2002, il atteint 20 milliards en 2008. Cette caisse de compensation alloue 60% des aides pour la subvention du gaz et des produits pétroliers et 30% pour les produits alimentaires (farine de blé tendre, sucre, huile de tournesol). La filière nationale de blé tendre capte 2,4 milliards de Dirham en 2008, soit 0,33% du PIB (contre 2 milliards en 2007).

Enfin en Tunisie, le montant alloué au règlement des céréales a atteint pratiquement 512 millions de DT en 2007, contre 250 millions en 2006 et 183 millions en 2005. Cette croissance de la facture publique devrait connaître une situation plus contrastée pendant l'année 2008 qui a vu se succéder une période de hausse et une période de baisse – mais les chiffres consolidés n'existent pas, à notre connaissance. Rapportées à la tonne de blé et étant donné le mécanisme de fixation de prix dans la filière blé, malgré une augmentation des prix à la consommation pour les produits dérivés du blé (pain, semoule...), les subventions à la consommation sont passées de 130,7 DT/tonne en 2005 à 183,9 DT/tonne en 2007.

E. Risque inflationniste

Le risque d'inflation lié aux prix des produits alimentaires en cas de hausse des prix sur les marchés internationaux dépend des modalités de la transmission de ces prix aux économies nationales. Ce risque est d'autant plus important que les matières premières dont les prix ont flambé, constituent encore une part importante dans les produits finis consommés. Mais l'inflation n'est pas seulement « importée », son évolution dépendant aussi d'évolutions proprement nationales. Dans la figure 21 par exemple on remarque que la période d'inflation non contrôlée en Algérie correspond au moment de guerre civile.

Figure 21: Egypte, Algérie, Maroc, Tunisie : l'inflation depuis 1970



Source : données Banque Mondiale, 2008

L'impact de la hausse des prix alimentaires liée à l'évolution des cours mondiaux est cependant notable comme le montrent les dernières données disponibles par pays en la matière :

En Algérie, d'après les dernières données de l'Office national des statistiques, le rythme d'inflation a atteint 4,4% en 2008 contre 3,5% en 2007. Cette augmentation est due notamment à une hausse importante des prix des biens alimentaires (+7,4%), avec +4,10% pour les produits agricoles frais et +10,8% pour les produits alimentaires industriels. En effet, hormis la baisse des prix de la pomme de terre (-23,4%), tous les autres produits du groupe alimentation sont en hausse en 2008, dont essentiellement les huiles et graisses (+36,8%), café et thé (+27,7%), poissons frais (+19,4%), volaille, lapin et oeufs (+15,8%), fruits (+13%), légumes (+10,2%), lait, fromage et dérivés (+6,5%), pain et céréales (+2,6%), ces derniers produits étant en faible augmentation du fait des mesures d'encadrement. Les prix des produits manufacturés n'ont eux augmenté que de 1,20% alors que ceux des services se sont accrus de 2,7%.

En Egypte, selon les données de la FAO, l'ensemble des prix des produits alimentaires, qui constituent encore presque 50% des dépenses des ménages, a augmenté en même temps que les prix internationaux en 2007. Les pics des indices de prix à la consommation et d'inflation alimentaire ont eu lieu en août 2008, respectivement 23,6% et 30,9%, soit des niveaux jamais atteint depuis 19 ans ! Depuis que les prix ont commencé à diminuer sur le marché international, l'inflation des prix alimentaires en Egypte tend également à se réduire progressivement : 20,2% en octobre 2008 et 14% en février 2009.

Au Maroc, les données de la Banque centrale indiquent que l'inflation a atteint 3,9% pour l'année 2008, contre une moyenne de 1,8% pour les cinq dernières années. Cette tendance est attribuable principalement à l'augmentation des prix des produits alimentaires qui ont progressé de 6,8%. Cependant, selon le Haut Commissariat au Plan, l'inflation aura été relativement bien maîtrisée, notamment grâce au système de compensation. Par ailleurs, le retour des cours mondiaux à des niveaux raisonnables participe maintenant au reflux de l'inflation alimentaire.

Enfin, en Tunisie, selon les données de l'Institut national de la statistique, l'indice des prix à la consommation s'est établi en moyenne à 5% pour l'année 2008. C'est le secteur de l'énergie qui a subi le plus fort taux d'inflation en 2008, avec 12,7%, suivi de l'alimentation (6,2%), l'habitat (5,8%), le transport (5,2%), entretien, hygiène et soins (4,6%), les loisirs et culture (2,9%) et, enfin, l'habillement (2,4%).

Au total, on le voit là aussi, le secteur agricole et alimentaire n'a pas joué un rôle dominant mais la hausse des prix agricoles sur les marchés internationaux a compliqué singulièrement la tâche des autorités publiques soucieuses de maîtriser le risque inflationniste.

F. Risques dus aux mécanismes des prix relatifs

Cette série de risques économiques est complexe. Il s'agit en fait de risques accélérateurs de la crise. En effet, les produits alimentaires sont plus ou moins substituables – s'ils ne se substituent pas en termes de qualité nutritionnelle, beaucoup se substituent en quantité de calories. Ainsi, quand l'ensemble des prix alimentaires subit une hausse, les consommateurs vulnérables à cette hausse tendent à s'orienter sur les produits dont la calorie est la moins chère.

Lorsque l'Etat intervient pour subventionner un produit alimentaire de base (comme le pain, la semoule, le sucre...), il crée une distorsion de marché en augmentant artificiellement la demande pour ce produit pour lequel la calorie est subventionnée. En situation de flambée des prix agricoles et alimentaires, cette distorsion introduite par les produits subventionnés s'accélère. Le fort accroissement de la demande face à une offre peu flexible, peut aboutir à une pénurie des produits ou à l'organisation de contrebande par un certain nombre d'opérateurs sur ces marchés.

A la suite de la flambée des prix de 2008, les quatre pays étudiés ont connu ces formes de pression sur les produits subventionnés. En Egypte, par exemple, « l'augmentation de près de 50% en un an du prix des produits de première nécessité (fèves, riz, pâtes, huiles) a provoqué une demande accrue sur le pain, principalement subventionné de la part notamment des 40% d'Egyptiens qui vivent sous le seuil de pauvreté » (Ben Nefissa, 2008).

Cet exemple de caractère un peu anecdotique suffit à illustrer la nature très générale de ce risque sur les prix relatifs. Il est d'autant plus insidieux que les conséquences à court terme sont souvent mineures tandis que les effets à long terme (distorsion dans l'allocation des ressources) peuvent être très significatifs et très dommageables.

2. Risques sur la sécurité alimentaire

Le concept de « sécurité alimentaire » a fortement évolué depuis les années 1970 (Marwell et Frankenberger, 1995) : de considérations très économiques et quantitatives où seul l'aspect de disponibilité alimentaire nationale est pris en compte, il s'est enrichi de considérations plus sociales et qualitatives. En 1996, au sommet mondial de l'alimentation, la FAO donne la définition suivante de la sécurité alimentaire: « *La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine* ».

Elle est donc décomposée en quatre piliers qui sont :

1. la disponibilité (production intérieure, capacité d'importation) ;
2. la régularité ;
3. l'accès (dépendant du pouvoir d'achat, des infrastructures disponibles et des rapports de force dans les filières) ;
4. la qualité nutritionnelle.

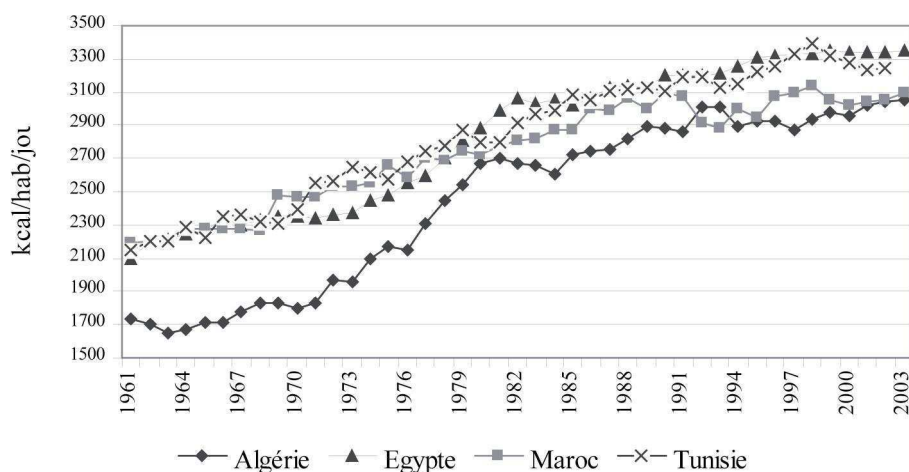
C'est donc sous ces différents angles et par des indicateurs de vulnérabilité que nous cherchons à définir les risques de sécurité alimentaire introduits par la volatilité des cours internationaux.

A. Risque sur la disponibilité et la régularité : pénurie alimentaire

La première dimension de la sécurité alimentaire concerne la disponibilité des denrées alimentaires et la seconde concerne la régularité dans le temps de cette disponibilité.

Nous utilisons les données de la FAO pour analyser l'évolution de la disponibilité alimentaire apparente (c'est-à-dire qu'elle ne tient pas compte des pertes dans la filière) en kilocalories par habitant et par jour, puis l'évolution de la disponibilité de la quantité de céréales par habitant et par an (figures 22 et 23). Nous n'avons pas de bons indicateurs pour la régularité des disponibilités. Cependant, dans la mesure où une grande proportion de la consommation est reliée aux importations et que les capacités de stockage portuaires sont existantes, on peut penser que la régularité n'est pas réellement un enjeu dans ces pays. Cette situation contraste avec celles des pays les plus pauvres et notamment certains pays de l'Afrique sub-saharienne. Ainsi, les dispositifs d'alertes concernant les récoltes et les disponibilités de campagne qui sont nécessaires dans ces pays ne le sont pas dans nos cas.

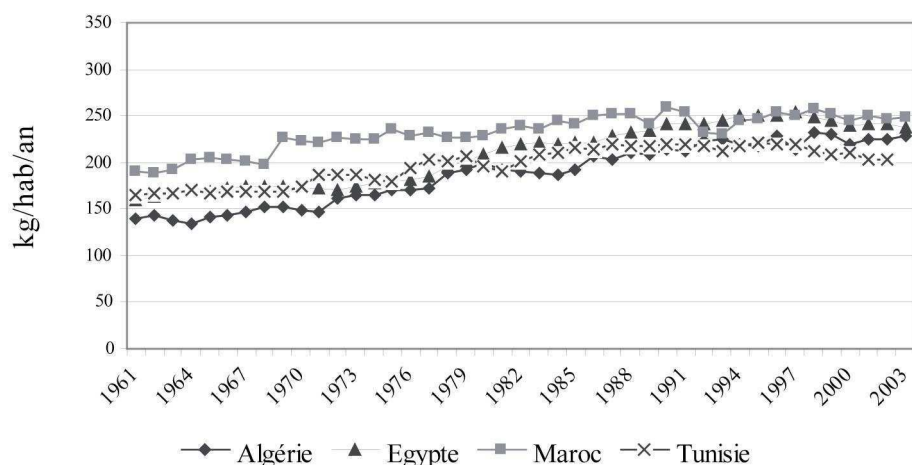
Figure 22 : Evolution de la disponibilité alimentaire dans les pays d'Afrique du Nord de 1961 à 2003 (Kcal/hab/jour)



Source : FAOSTAT

Lorsque l'on regarde l'évolution de la disponibilité alimentaire par personne entre 1961 et 2003, celle-ci a augmenté dans les quatre pays : de 77% pour l'Algérie, de 60% pour l'Egypte, de 56% pour la Tunisie et de 41% pour le Maroc. En 2003, la disponibilité alimentaire moyenne est comprise entre 3 000 et 3 400 kcal par personne et par jour.

Figure 23 : Evolution de la disponibilité en céréales dans les pays d'Afrique du Nord de 1961 à 2003 (en kg/hab/an)



Source : FAOSTAT

De même, la consommation annuelle moyenne de céréales a fortement augmenté depuis 1961 : l'Algérie a connu une augmentation de 65%, l'Egypte de 49%, le Maroc de 30% et la Tunisie de 24%. On peut donc considérer que la sécurité alimentaire en termes de disponibilité s'est nettement améliorée en 40 ans dans ces pays d'Afrique du Nord.

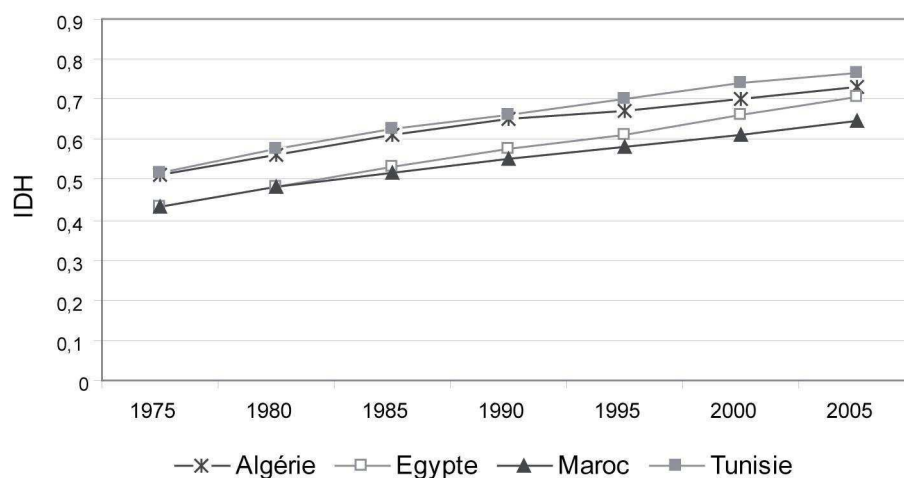
Au-delà de cette augmentation relative de la quantité moyenne disponible par personne par an, (+ de 3000 kcal/jour), ces pays ont atteint les recommandations nutritionnelles internationales en terme d'apport calorique. Ainsi, au contraire d'un certain nombre de pays, parmi les plus pauvres de la planète, la situation des pays concernés n'indique pas de réels risques sur les disponibilités nationales alimentaires. Ces pays n'ont donc pas connu de situations de famines ou de pénuries alimentaires ; le risque de disponibilité est toujours couvert, dans les pays de l'étude, par des importations.

B. Risque sur l'accès aux denrées alimentaires

Le risque concernant l'accès à l'alimentation concerne d'une part l'accès économique aux denrées alimentaires et d'autre part l'accès physique. Il renvoie à la question des clivages sociaux (riches et pauvres, urbains et ruraux, marginaux et working poors, etc.)¹⁶ et donc à la répartition sociale des risques. Ces risques différenciés par groupes de population sont difficiles à évaluer car ils concernent les ménages et les individus et donc une analyse plus fine supposerait des enquêtes et des données de consommation qui sont peu nombreuses et complexe à élaborer. Nous ne disposons ici que de données « macro » (nous avons sélectionnés quelques indicateurs, les plus couramment utilisés) pour caractériser ces risques.

L'accès économique à l'alimentation reflète le pouvoir d'achat des différentes classes sociales des consommateurs. Selon Benjelloun (2004), le taux de pauvreté dans un pays est un bon indicateur de la part de la population qui peut faire face à des difficultés d'accès à l'alimentation. On peut ainsi utiliser l'Indice de Développement Humain (IDH) créé par le PNUD (qui tient compte de l'espérance de vie, de l'éducation et du revenu par personne) pour qualifier le niveau de pauvreté. L'évolution de cet indicateur pour les quatre pays (figure 24) suggère une nette amélioration de la situation au cours des trente dernières années. On remarquera la performance médiocre de l'Algérie qui voit se dégrader sa position relative pour se situer en fin de période au même niveau que l'Egypte en progression très sensible, comme d'ailleurs la Tunisie.

Figure 24 : Tendances de l'indicateur du développement humain



Source des données : Rapport sur le développement humain 2007/2008

Au-delà de l'IDH il est nécessaire d'approcher la répartition des revenus. On peut utiliser plusieurs indicateurs (extraits du dernier *Rapport sur le développement humain* de 2007/2008, tableau 1) concernant, d'une part les revenus moyens et d'autre part la répartition de ces revenus dans la population, déterminée grâce au coefficient GINI qui nous donne la mesure du degré d'inégalité de la distribution des revenus (0 signifiant l'égalité parfaite).

Tableau 1 : Indicateurs sociaux

Années	PIB/ hab (PPA USD)	taux de croissance annuelle %	part des revenus ou dépenses % (année)		coeff. GINI (année)	taux de chomage %	emploi dans agric %	Population vivant en dessous du seuil de pauvreté monétaire (%)		
			20% les plus riches	20% les plus pauvres				1 USD par jour	2 USD par jour	seuil national de pauvreté
	2005	1990-2005				1996-2005	1996-2005	1990-2005	1990-2005	1990-2004
Algérie	7062	1,1	42,6 (1995)	7 (1995)	35,3 (1995)	15,3	21	<2	15,1	22,6
Egypte	4337	2,4	43,6 (2000)	8,6 (2000)	34,4 (2000)	11	30	3,1	43,9	16,7
Maroc	4555	1,5	46,6 (1999)	6,5 (1999)	39,5 (1999)	11	44	<2	14,3	19
Tunisie	8371	3,3	47,3 (2000)	6 (2000)	39,8 (2000)	14,2	„	<2	6,6	7,6

Source des données : *Rapport sur le développement humain 2007/2008*

Au regard de ces données, il apparaît que le revenu moyen par habitant (PIB/ habitant en Parité de Pouvoir d'Achat), place la Tunisie et l'Algérie, respectivement au 71ème et 83ème rang mondial. Ces deux pays se situent donc nettement au-dessus du Maroc et de l'Egypte qui sont, eux, au 106ème et 110ème rang. Les taux de croissance de la PIB sont aussi un indicateur de tendance et l'Egypte et la Tunisie sont en situation d'améliorer leurs positions relatives – il faut cependant noter que dans le cas de l'Algérie la période de référence comprend les « années noires » de la guerre civile.

Cela dit, le revenu moyen peut cacher de fortes disparités à l'intérieur des populations, masquant des risques plus importants chez les plus pauvres en période de forte inflation des produits alimentaires. Ainsi, si la Tunisie se positionne en première place du revenu moyen par habitant parmi les quatre pays, elle est aussi le pays qui connaît le plus de disparité des revenus : ceci se voit au travers d'un coefficient de GINI élevé (39,8) et avec l'accaparement de 47,3% de l'ensemble des revenus en 2000 par 20% de la population, alors que les 20% les plus pauvres totalisent à peine 6% de ces revenus. Le pourcentage de population vivant sous le seuil des 2 US dollars par jour (6,6%) reste pourtant le plus faible parmi les quatre pays.

Le Maroc et l'Algérie suivent avec des taux très proches (respectivement 14,3% et 15,1%). En revanche, l'Egypte est sans doute le pays le plus vulnérable, étant donné que le pourcentage de population très pauvre (moins de ou égal à 2 Dollar US par jour) est extrêmement élevé (43,9%), même si, comme on le voit sur le tableau 1, ce chiffre doit être relativisé par celui du seuil de pauvreté nationale.

Par ailleurs, la répartition des risques sociaux dans la situation de « crise alimentaire » est d'autant plus importante, que la contribution des dépenses alimentaires dans le revenu des ménages augmente pour les populations les plus pauvres.

En Algérie, la proportion de sous-alimentés dans la population totale était, comme en Egypte, (2002-2004) de 4%, soit respectivement 1,3 et 2,9 millions de personnes. Le Maroc connaît un taux de 6% (1,8 millions) et celui de Tunisie est très inférieur : 2,5% - soit environ 250 000

personnes (selon les données du *Rapport sur le développement humain 2007/08*). Pour l'ensemble de la région cela représente une population très vulnérable de plus de 6 millions d'habitants.

Pour apprécier la vulnérabilité des populations aux augmentations des prix des denrées alimentaires, il faut également regarder les moyennes des dépenses alimentaires dans les revenus des ménages dans chaque pays et la part des céréales dans ces dépenses (tableau 2).

Tableau 2 : Dépenses alimentaires et pourcentage de céréales

<i>Pays</i>	Dépenses alimentaires (en % du total)	Part des céréales (en % du total alimentaire)
Algérie	52 (Cencap 2005)	25,5 (Cencap 2005)
Egypte	48 (1996 dans Seale <i>et al.</i> , 2003)	24,6 (1996 dans Seale <i>et al.</i> , 2003)
Maroc	41 (HCP, 2008)	19,5 (Agrimed, 2006)
Tunisie	38 (INS, 2000)	13,83 (1996 dans Seale <i>et al.</i> , 2003)

Sources : différents documents cités dans le tableau¹⁷

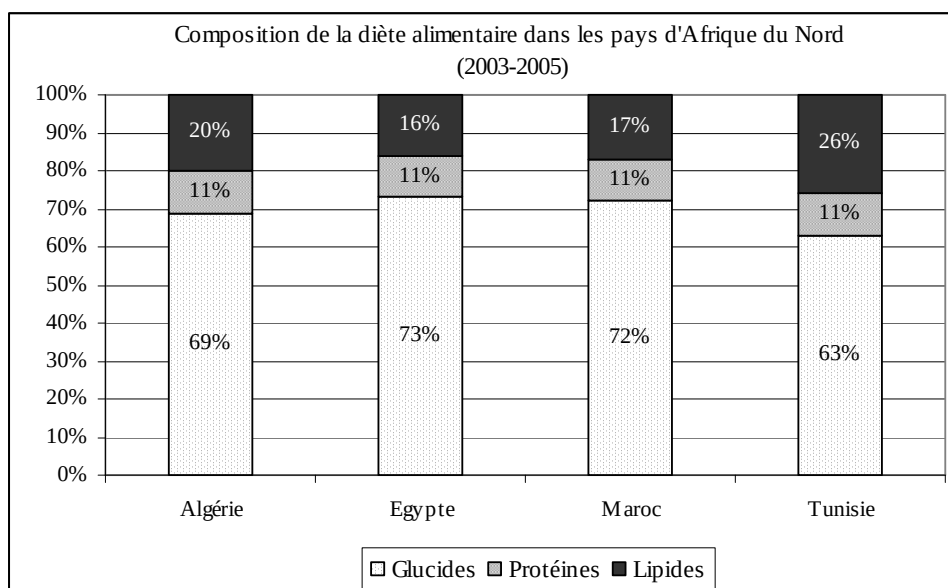
Dans chacun de ces pays, les dépenses alimentaires représentent donc encore en moyenne près de la moitié des dépenses totales des ménages et la part des céréales dans ces dépenses alimentaires est non négligeable (14 à 25%), alors même que les prix de ces produits sont subventionnés à la consommation ; une augmentation des prix alimentaires et en particulier des céréales a donc des conséquences directes sur les ménages les plus pauvres et amène à des coupures drastiques des dépenses pour la santé, l'éducation et les autres besoins de base. Parmi ces ménages pauvres, on compte un grand nombre de petits agriculteurs acheteurs nets de produits agricoles. Ce tableau 2 montre, bien que l'Algérie soit en position relativement favorable lorsque l'on considère le revenu moyen par habitant, que le « risque social », appréhendé ici par proportion de sa population la plus exposée aux hausses des prix des produits alimentaires, notamment des céréales, pourrait être particulièrement élevé.

C. Risques nutritionnels

La qualité de l'alimentation constitue le quatrième pilier de la sécurité alimentaire. La qualité porte notamment sur l'équilibre nutritionnel en termes de micro-nutriments. Cependant, les indicateurs concernant la qualité nutritionnelle dans la sécurité alimentaire sont généralement moins visibles que la disponibilité de nourriture. Lorsque l'équilibre alimentaire est déficient on parle ainsi de « faim cachée ».

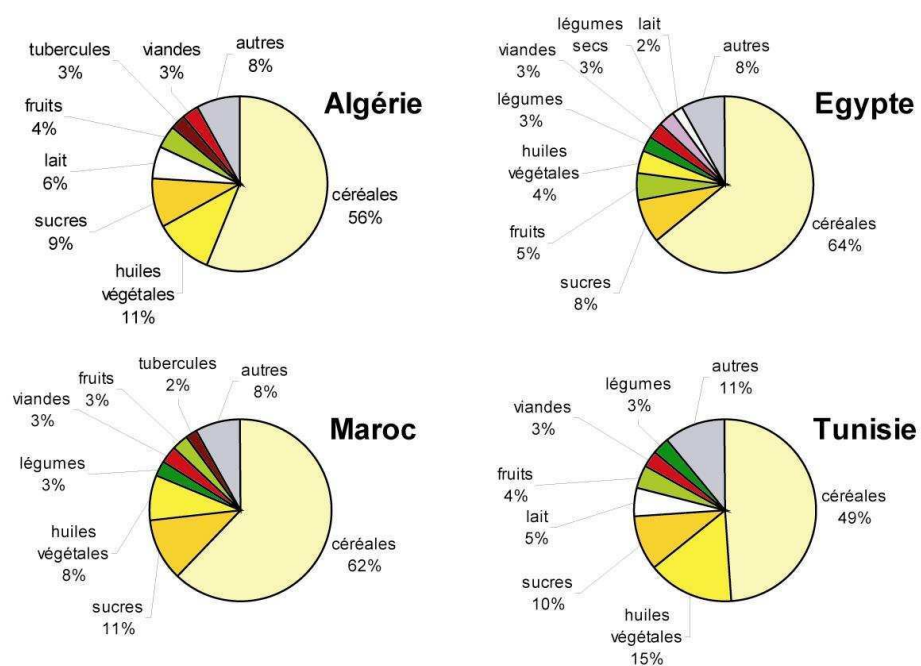
Or, quand l'ensemble des prix alimentaires augmente, les ménages sont amenés à arbitrer dans la composition de leur alimentation en fonction de leurs revenus. Selon le mécanisme des prix relatifs, les ménages se reportent souvent sur des produits de qualité nutritionnelle inférieure ou équivalente mais à plus haute valeur calorique (Habiba Wassef *et al.*, 2005) – une sorte de meilleur ratio calorie/prix. Des alimentations telles que celles de l'Egypte et du Maroc, déjà peu diversifiées (forte proportion des céréales), risquent de l'être encore moins avec un report sur les produits céréaliers, d'autant plus important qu'ils sont subventionnés (figures 25 et 26). A l'inverse le risque nutritionnel est nettement moins grand en Tunisie, et dans une moindre mesure en Algérie.

Figure 25 : Composition de la diète alimentaire (glucides, protéines et lipides)



Source : Elaboré par le CIHEAM-IAMM à partir des données FAOSTAT, 2008.

Figure 26 : Composition de la diète alimentaire par groupe de produits



Source : Elaboré par le CIHEAM-IAMM à partir des données FAOSTAT, 2008.

3. Risques politiques

Les risques politiques dans les quatre pays étudiés sont avérés, les émeutes et les mouvements sociaux sont nombreux et périodiques et une des formes d'expression politique de populations souvent privées de possibilités démocratiques de protestation par des régimes autoritaires (Le Saout et Rollinde, 1999). Malheureusement, nous manquons de « narrations » de ces émeutes pour pouvoir les interpréter selon les termes de répartition des risques qui nous occupent ici. Mais ces mouvements de rue sont d'autant plus redoutés par les pouvoirs publics que les opinions publiques sont travaillées par des mouvements radicaux qui savent tirer parti de ces « émotions » populaires, le spectre d'un changement de régime n'étant jamais complètement absent de ces situations. Il paraît ainsi raisonnable de supposer que ces émeutes précédentes (et le risque permanent d'émeutes contre la vie chère¹⁸) incitent les gouvernements à maintenir des systèmes complexes de subvention à la consommation, voire des prix nominaux stables pour les produits alimentaires jugés symboliques ou stratégiques. Olfa Lamloun en revenant sur les émeutes de 1984 en Tunisie estime que celles-ci ont modifié l'attitude du pouvoir tunisien sur les modalités de mise en œuvre de la « libéralisation » : « *La leçon de janvier 84 était précieuse : le retrait de l'Etat et la remise en cause de sa fonction de redistribution devaient être progressifs et prudents. Cette démarche soutiendra toutes les politiques de libéralisation économique en Tunisie, ainsi que, ultérieurement, l'application du Plan d'ajustement structurel à partir de 1986.* » (Lamloun, 1999).

Les émeutes du Maroc et d'Egypte au cours de l'année 2008 ont montré que le risque n'avait pas décrié, même si la Tunisie et l'Algérie ont su, cette fois, les éviter. Soulignons un point peu commenté : les paysans et en particulier les paysans pauvres n'ont guère accès à ces moyens de protestation, qui sont par définition urbains. Ainsi, cette absence de « jacquerie » et de « fureurs paysannes » dans ces périodes de tension économique renforce sans doute un « biais urbain » largement commenté.

4. Nature des risques et vulnérabilité approchée des pays

Le tableau 3 liste les risques décrits dans cette partie et présente de façon synthétique notre appréciation de la vulnérabilité de chacun des pays de l'étude face à ces risques.

5. Conclusion

Pour conclure sur ces éléments empiriques (partiels étant donné la complexité et la diversité des situations), il convient de constater d'abord qu'en dépit d'une rhétorique souvent rencontrée dans la littérature, la « libéralisation » menée par les politiques dites d'ajustement structurel et dans le cadre des règles commerciales négociées à l'OMC, n'a été que partielle. La régulation publique reste forte dans les quatre pays de l'étude sur les différents mécanismes (prix intérieurs, droits de douane...) gérant les produits de base de la ration alimentaire (blé et lait pour ce qui nous concerne).

Pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons dans la partie suivante, la puissance publique arbitre souvent en faveur du consommateur, pour maintenir une certaine stabilité des prix et l'accès aux produits de base. La transmission des prix internationaux à la hausse, comme à la baisse, pour ces produits n'est donc pas la règle. Certaines filières restent quasi-totalement administrées, pour les flux, comme pour les prix.

Etant donné le déficit structurel généralisé sur ces filières (surtout pour le blé), la puissance publique doit aussi tenter de maintenir des prix incitatifs aux producteurs pour favoriser la production nationale et stimuler ainsi la production de grains et de lait au sein de structures agraires où prédomine encore la petite paysannerie (cf chapitre 2).

L'arbitrage politique de la puissance publique se trouve donc pris dans la classique contradiction entre « le blé cher et le pain bon marché », double injonction qui seule pourrait assurer à la fois l'augmentation de la production nationale (et donc la baisse des déficits) et des

prix permettant un accès stabilisé des consommateurs, notamment les plus pauvres et les couches moyenne-basse, aux produits de consommation courante. Or, dans des économies de plus en plus internationalisées, cette double injonction suppose un double coût pour l'Etat correspondant au double soutien en faveur des producteurs et en faveur des consommateurs.

Au-delà de certaines filières stratégiques, la libéralisation a eu lieu pour un ensemble de produits et/ou pour certains segments du marché. L'aléa que représente la volatilité des prix internationaux désorganise alors beaucoup les systèmes de prix relatifs. L'augmentation des prix des denrées alimentaires non régulées entraîne un report de consommation sur les denrées subventionnées provoquant des pénuries ponctuelles et le développement de marchés parallèles ou de marché noir pour ces produits. Le double système d'isolement partiel du marché international (vers le producteur et vers le consommateur) n'assure donc pas la stabilité du système, et ne garantit pas la paix sociale.

Enfin, la flambée exceptionnelle des prix de 2006-2008 a aussi montré à la fois les limites du système et la détermination des pouvoirs publics face à une forte augmentation des prix internationaux, le coût budgétaire de ces interventions explose et oblige la puissance publique à transmettre une partie du prix au consommateur, tout en rendant complexe la transmission au producteur. Cependant, on vient de voir que dans les quatre pays étudiés les gouvernements se sont tous efforcés d'atténuer les chocs provoqués par la variabilité des prix sur les marchés internationaux. Il en résulte, en simplifiant, que le système d'interventions mises en place, en cas de forte volatilité, ne bénéficie ni de la stabilité d'un système agricole et alimentaire totalement protégé, ni de la réactivité d'un système libéralisé. Les dispositifs mis en place craquent alors sous le coup d'une double défaillance : celle de l'Etat qui peine à stabiliser des systèmes trop complexes et coûteux et où les effets pervers mécaniques sont importants, et celle des marchés dont l'instabilité et la volatilité sont aggravées par des comportements spéculatifs qui fournissent des signaux plus qu'imparfaits aux acteurs privés et publics.

Au-delà de ces conditions communes, les quatre pays étudiés sont dans des situations très différentes les uns des autres, notamment d'un point de vue budgétaire. En cas de hausse de l'ensemble des matières premières, un pays comme l'Algérie peut aisément s'isoler du marché international et mettre en place des mesures compensatoires ou des actions spécifiques en direction des consommateurs comme des producteurs – compte tenu de l'ampleur de ses ressources budgétaires liées aux exportations d'hydrocarbures. La situation est exactement inverse pour les autres pays qui subissent la double pression (sur le commerce extérieur et pour les consommateurs) de hauts prix de l'énergie et des aliments...

Tableau 3 : Evaluation des risques liés à la variabilité des prix internationaux en fonction de la vulnérabilité des quatre pays.

Risques liés à la variabilité des prix internationaux			Algérie	Egypte	Maroc	Tunisie
Risques économiques	Risques sur les balances économiques	Balance commerciale agricole	++	++	+	+
		Balance commerciale totale	- -	+++	+++	+
		Balance des paiements	- -	-	-	~
	Risque sur les finances publiques		+	++	++	++
	Risque inflationniste		++	++	+	+
	Risque dû aux prix relatifs		++	++	+++	++
Risques sur la sécurité alimentaire	Risques sur la disponibilité et régularité		-	-	-	-
	Risques sur l'accès à l'alimentation*		+	++	++	+
	Risques nutritionnels**		++	+++	+++	+
Risques politiques	Risques politiques ***		+	++	++	+

(+) risque fort (-) peu de risque (~) risque faible

*en fonction du pourcentage de population rurale et du niveau de l'IDH

**en fonction du pourcentage de céréales dans la diète alimentaire

*** Les risques sont forts pour tous les pays, mais on peut peut-être considérer que l'absence d'émeutes au cours de la crise récente en Tunisie et en Algérie indique que ces pays ont une meilleure gestion de ce type de risque.

Source : élaboration des auteurs

Notes

¹ 40% représente la moyenne sur 5 ans entre 2002 à 2006. Il est possible qu'à la suite de la hausse des prix, les données 2007 et 2008 aient quelque peu changé cette moyenne. Cependant les données FAO sur ces deux dernières années pour l'ensemble des importations agricoles des quatre pays étudiés ne sont pas encore disponibles.

² Une des limites de ce travail est liée à la qualité des données collectées. En effet, dans certains cas les prix collectés auprès des Ministères et des organismes de régulation des filières ne sont pas ceux qui sont réellement appliqués dans la réalité car ils ne tiennent pas compte des prix appliqués sur les marchés informels.

³ Nous ne tenons pas compte ici de l'évolution des droits de douane trop complexes à introduire dans les séries de prix.

⁴ Les prix à la consommation ne sont pas rapportés en équivalent de matière première, d'une part parce que pour les grains les taux d'extraction des farines ou semoules varient selon les pays et les types de produits et d'autre part parce que les échelles de prix à la production et à la consommation ne sont pas comparables (forte valeur ajoutée du lait par exemple) ce qui tend à gonfler les

variations de certaines séries de prix. C'est l'observation du parallélisme ou non entre les variations qui nous intéresse ici.

⁵La flambée des prix agricoles date de 2007-2008, et il est difficile d'avoir accès à ces données très récentes.

⁶L'évolution des PMG à la production a cependant connu plusieurs phases. De 1963 à 1973, les prix garantis sont quasiment stables en raison de la tendance « baissière » sur les marchés internationaux. Puis, de 1973 à 1990, après la flambée des prix due au premier choc pétrolier, les PMG sont revus à la hausse. Cette politique d'incitation à la production locale est maintenue par la suite avec des réajustements réguliers, maintenant ces prix à des niveaux largement supérieurs aux prix internationaux.

⁷Ceci ne signifie pas pour autant que l'incitation à la production est restée la même sur cette période. En effet, les prix sont constants en termes nominaux, ils ne prennent pas compte de l'inflation. Les prix minimum garantis de vente du blé, en valeur constante, ont en fait diminué pour les producteurs.

⁸Certains agriculteurs n'arrivant plus à faire face aux coûts de production du blé étaient tentés de changer d'activité pour chercher des cultures plus lucratives (*El Watan*, 18/06/2008).

⁹Par exemple, dans de nombreuses boulangeries d'Alger, le pain est vendu à 8,5 DA au lieu des 7,5 DA réglementaire au prétexte que la farine utilisée serait de meilleure qualité que le pain de base.

¹⁰La production et la consommation de blé dur sont négligeables en Egypte.

¹¹Selon les experts, le pain a atteint jusqu'à dix fois le prix réglementaire sur le marché noir lors de la crise alimentaire.

¹²Nous n'avons eu accès ici qu'à la série du prix du lait à la consommation après 1999, date de libéralisation de la filière. En effet ce ne sont plus les mêmes organismes qui suivent l'évolution des prix.

¹³Si l'Egypte ne possède pas les infrastructures nécessaires au stockage du lait national, la saisonnalité des contrats d'importation peut découpler en partie les prix des filières internationales et nationales. Par ailleurs la différence des caractéristiques de qualité du lait frais et du lait en poudre peut être un caractère déterminant des différences de prix pour les consommateurs.

¹⁴Les prix à la production comprennent une prime dite « Prompte de livraison », qui a pour but d'encourager les producteurs à livrer leur production aux collecteurs pour les années suivantes : blé dur : 15 000D/Q en 2008 ; Blé tendre : 10.000D/Q en 2008. Par ailleurs, en 2008, le prix du pain est resté stable mais son poids est passé de 450g à 400g. Sur le graphique nous donnons le prix en 2008 équivalent à 450g.

¹⁵Une analyse de l'impact n'est pas encore possible, faute de données.

¹⁶L'accès physique à l'alimentation est essentiellement lié à la distribution spatiale de l'alimentation en fonction des régions du pays et notamment entre zone urbaine et zone rurale. Nous n'avons pas traité cette question de territorialisation de l'accès.

¹⁷Les enquêtes consommateurs sont rares et il est difficile d'avoir des données récentes. Les données étant prises de sources différentes, les comparaisons par pays ne sont pas forcément pertinentes.

¹⁸Notons que, contrairement à l'appellation « d'émeutes de la faim » popularisé par la presse, il y a un consensus parmi les spécialistes pour dire qu'il s'agissait bien plus d'émeutes de la vie chère. L'augmentation des prix de l'alimentation venant s'ajouter à celui de l'énergie et des autres consommations de base.

Références

Abbot P.C., Hurt W., Tyner W.E. (2008). What's Driving Food Prices? Oak Brook (Il., USA) : Farm Foundation, 80 p. (Issue report).

Abis S., Nardone J. (2009). Brésil : l'émergence agricole en Méditerranée ? Paris : CIHEAM. 17 p. (Les notes d'analyse du CIHEAM, n. 44).

- Aït El Mekki A. (2006).** Les politiques céréalières au Maroc. In : Hervieu B. (dir.). Agri.Med : Agriculture, pêche, alimentation et développement rural durable dans la région méditerranéenne. Rapport annuel 2006. Paris : CIHEAM. p. 55-85.
- Aït Kadi M., Benoit G., Lazaref G. (2008).** L'Union pour la Méditerranée face aux crises alimentaires, de l'eau et du climat. Paris : CIHEAM. 24 p. (Les notes d'analyse du CIHEAM, n. 42).
- Alexandratos N. (2004).** Food Trade of the Mediterranean Countries in a World Context: Prospects to 2030. In : Marquina A. (ed.). Environmental Challenges in the Mediterranean. London : Kluwer Academic Publisher. p. 283-300.
- Alexandratos N. (2003).** Mediterranean Countries and World Markets: Basic foods and Mediterranean Products. In : Brauch H.G., Liotta P.H., Marquina A., Rogers P.F., El-Sayed Selim M. (eds). Security and the Environment in the Mediterranean. Berlin : Springer. p. 813-826.
- Ayeb H. (2008).** Crise alimentaire en Egypte : compétition sur les ressources, souveraineté alimentaire et rôle de l'Etat. Hérodote, n. 131, p. 58-72.
- Banque Mondiale (2006).** Tunisie : examen de la politique agricole. Washington : Banque mondiale. Rapport n. 35239 TN.
- Banque Mondiale (2008).** Rapport sur le développement dans le monde : l'agriculture au service du développement. Washington : Banque mondiale. 394 p.
- Beck U. (2006).** Risque et société. In : Mesure S., Savidan P. (eds). Le dictionnaire des sciences humaines. Paris, PUF. p. 1022-1024.
- Ben Nefissa S. (2008).** Egypte : crise alimentaire et mutations de l'espace. Alternatives sud : Etat des résistances dans le Sud – 2009. Face à la crise alimentaire, n. 15, p. 89-95.
- Benjelloun S. (2004).** Food Security Prospect in the Maghreb. In : Marquina A. (ed.) Environmental Challenges in the Mediterranean, London : Kluwer Academic Publisher. p. 301-317.
- Boussard J.-M., Gérard F., Piketty M.G. (2005).** Libéraliser l'agriculture mondiale ? Théories, modèles et réalités. Montpellier : CIRAD. 135 p.
- Braun J. von (2008).** Food and Financial Crisis. Implications for Agriculture and the Poor. Washington : IFPRI. 17 p. (Food Policy Report).
- Braun J. von (2007).** The World Food Situation. New Driving Forces and Required Actions. Washington : IFPRI. 18 p. (Food Policy Report).
- Bricas N., Daviron B. (2008).** De la hausse des prix au retour du « productionnisme » agricole : les enjeux du sommet sur la sécurité alimentaire de juin 2008 à Rome. Hérodote, n. 131, p. 31-39.
- Brunel S. (2008).** La nouvelle question alimentaire. Hérodote, n. 131, p. 14-30.
- Chehat F. (2006).** Les politiques céréalières en Algérie. . In : Hervieu B. (dir.). Agri.Med : Agriculture, pêche, alimentation et développement rural durable dans la région méditerranéenne. Rapport annuel 2006. Paris : CIHEAM. p. 87-116.
- Chourou B. (2003).** Implication of Declining Food Supplies: Food Security vs Market Economy. In : Brauch H.G., Liotta P.H., Marquina A., Rogers P.F., El-Sayed Selim M. (eds). Security and the Environment in the Mediterranean. Berlin : Springer. p. 827-842.
- Collomb P. (2003).** Population Growth and Food Security in the Countries of the Middle East and North Africa. In : Brauch H.G., Liotta P.H., Marquina A., Rogers P.F., El-Sayed Selim M. (eds). Security and the Environment in the Mediterranean. Berlin : Springer. p. 777-812.
- Courbage Y., Todd E. (2007).** Le rendez-vous des civilisations. Analyse démographique du monde islamique. Paris : Seuil. (La République des Idées).
- Declerck F. (2008).** Volatilité des prix des matières premières et gestion de risques par les agro-industries. Economie et Sociétés, série « Systèmes agro-alimentaires » AG, n. 30, p. 2285-2296.

- Dhehibi B., Jil J.-M. (2003).** Forecasting food demand in Tunisia under alternative pricing policies. *Food Policy*, vol. 28, p. 167-186.
- European Commission.** Dir. Gen. for Agr. and Rur. Dev. (2008). High prices on agricultural commodity market : situation and prospects. A review of causes of high prices and outlook for world agricultural markets. Brussels : European Commission. 49 p.
- Garcia Velasquez J.M. (2004).** EU Agriculture and Common Agricultural Policy : prospect for the 21st Century and Implications for Mediterranean Countries. In : Marquina A. (ed.) : *Environmental Challenges in the Mediterranean*. London : Kluwer Academic Publisher. p. 283-300.
- Gérard F., Dorin B., Bélière J.F., Diarra A., Keita M., Dury S. (2008).** Flambée des prix alimentaires internationaux : opportunité ou désastre pour les populations les plus pauvres ? UMR MOISA Montpellier. (Working Paper, n. 8).
- Helbling T., Mercer-Blackman V., Cheng K. (2008).** Riding a Wave. *Finance & Development (IMF)*, mars, vol. 45, n. 1.
- Hervieu B., Capone R., Abis S. (2006).** L'enjeu céréalier en Méditerranée. Paris : CIHEAM. 13 p. (Les notes d'analyse du CIHEAM, n. 9).
- IATP (Institute for Agriculture and Trade Policy). (2008).** Commodities Market Speculation: the Risk to Food Security and Agriculture. Minneapolis (Minn, USA) : IATP. 14 p.
- Institut de l'Elevage. Département Economie (2009).** Marchés mondiaux des produits laitiers. De l'euphorie à la dépression. *Le Dossier Economie de l'élevage*, février, n. 386, 72 p.
- Janvry A. de, Sadoulet E. (2008).** The Global Food Crisis. Identification of the Vulnerable and Policy Response. *Agricultural and Resource Economics Update* (Giannini Foundation of Agricultural Economics, Univ. of California), vol. 12, n. 2, p. 18-21.
- Lamloum O. (1999).** Janvier 1984 en Tunisie ou le symbole d'une transition. In : Le Saout D., Rollinde M. (eds). *Emeutes et mouvements sociaux au Maghreb : perspective comparée*. Paris : Karthala. 381 p.
- Lançon F., Mendez del Villar P. (2008).** La flambée des prix mondiaux du riz : crise conjoncturelle ou mutation durable. *Hérodote*, n. 131, p. 156-173.
- Le Saout D., Rollinde M. (eds). (1999).** Emeutes et mouvements sociaux au Maghreb : perspective comparée. Paris : Karthala. 381 p.
- Lofgren H., Richards A. (2007).** Food security, poverty, and economic policy in the Middle East and North Africa. In : Lofgren H. : *Food, Agriculture, and Economic Policy in the Middle East and North Africa*. Emerald Jai (Research in Middle East Economics, vol 5)
- Masters M.W. (2008).** Testimony of Michael W. Masters, Managing Member/portfolio Manager, Master Capital Management, LLC, before the Committee on Homeland Security and Governmental Affairs – United State Senate, May 20 2008. 19 p..
- Master M.K., White A.K. (2008).** How institutional Investors Are Driving Up Food and Energy Prices. *The Accidental Hunt Brothers : a Blog Dedicated to Discussing the Topic of Index Speculation*. 58 p. (Special Report July 31th.).
- Maxwell S. (1996).** Food Security : a post modern perspective. *Food Policy*, vol. 21, n. 2, p. 155-170.
- Maxwell S., Frankenberger T.R. (1992).** Household Food Security: Concepts, Indicators, Measurements. A technical review. New York : UNICEF, Rome : IFAD. 6 p.
- Mitchell D. (2008).** A Note on Rising Food Prices. Washington : World Bank (Policy Research Working Paper, 4682).
- Nellemann C., MacDevette M., Manders T., Eickhout, B., Svihus B., Prins A.G., Kateltnborn B.P. (eds). (2009).** The environmental food crisis : the environment's role in averting future food Crisis. UNEP/GRID. 101 p.
- Ocde-Fao 2009.** Perspectives agricoles de l'Ocde et de la Fao. 2007-2013. En ligne : www.oecd.org.

- Padilla M., Ahmed Z., Wassef H. (2005).** En Méditerranée : sécurité alimentaire quantitative mais insécurité qualitative ? Paris : CIHEAM. 19 p. (Les notes d'analyse du CIHEAM, n. 4).
- Piesse J., Thirtle C. (2009).** Three bubbles and a panic: An explanatory review of recent food commodity price events. *Food Policy*, vol. 34, p. 119-129.
- Rastoin J.L. (2008).** Risques et sûreté alimentaire dans un contexte de mondialisation. Paris : CIHEAM. 36 p. (Les notes d'analyse du CIHEAM, n. 35).
- Robles M., Torero M., Braun J. von (2009).** When Speculation matters. IFPRI. 8 p. (IFPRI Issue Brief, n. 57).
- Seale J., Regmi A., Bernstein J. (2003).** International Evidence on Food Consumption Patterns. Washington : USDA-ERS. 70 p. (Technical Bulletin, n. 1904). Electronic Report from the Economic Research Service.
- Testard-Vailland P. (2008).** Alimentation mondiale. Les racines de la crise. *Le journal du CNRS*, septembre, n. 224.
- Trostle R. (2008).** Global Agricultural Supply and Demand: Factors Contributing to the Recent Increase in Food Commodity Prices. Washington : USDA-ERS. 30 p. (Outlook Report WRS-0801).
- Voituriez T. (2009).** Hausse des prix de l'énergie, hausse des prix agricoles : quelles relations et implications à moyen-terme. IDDRI-IFRI. 27 p. Working paper.
- World Bank (2009).** Global Economic Prospect Commodities at the Crossroads 2009. Washington : World Bank. 108 p.
- Zaki L. (2009).** Maroc : dépendance alimentaire, radicalisation contestataire, répression alimentaire. *Alternatives sud : Etat des résistances dans le Sud – 2009. Face à la crise alimentaire*, n. 15, p. 83-87.
- Zemmour N. (2008).** Contribution à la compensation de la subvention par une meilleure productivité et maîtrise des coûts dans l'industrie du lait : application laiterie Trèfle et Giplait. Mémoire d'ingénieur Génie Industriel : Ecole Nationale Polytechnique d'Alger. 114 p.

Sites internet

CETRI - Centre Tricontinental : www.cetri.be

CIHEAM – www.ciheam.org

Chambre d'Agriculture :

-janv. (2009), n. 979, Dossier : Répondre au défi alimentaire. Une urgence planétaire. Pp 13-40

-fév. (2009), n. 980, Dossier : la gestion des risques en agriculture. Pp 13-36

Commodity Market Review, dec. 11 2008 : http://www.fao.org/es/esc/en/378/384/highlight_526.html

Eumed-Agpol (projet européen du VI^e Pcrd coordonné par l'iamM) :

- <http://eumed-agpol.iamm.fr/>

FAO : www.fao.org. En particulier :

- Crop Prospect and Food Situation,

- Intranet : note d'information bisannuelle pour Algérie, Maroc, Tunisie et Egypte.

Financial Times : <http://www.ft.com/home/europe>

PNUE/UNEP : www.grida.no, www.unep-wcmc.org

World Bank : www.worldbank.org

